



lescop

FÉDÉRATION SCOP BTP

RAPPORT D'ACTIVITÉ

2020



SOMMAIRE

- 4 STATISTIQUES COOPÉRATIVES EN 2020 ET LES FÉDÉRATIONS RÉGIONALES
- 6 ACTIVITÉ ET EMPLOI DANS LE BÂTIMENT ET LES TRAVAUX PUBLICS EN 2017 /2020
- 8 DIRECTION DES AFFAIRES JURIDIQUES ET TECHNIQUES - DAJT
- 10 DIRECTION DES AFFAIRES SOCIALES - DAS
- 18 DIRECTION DE LA COMMUNICATION ET DE LA FORMATION - DCF
- 22 LOBBYING ET PARTENARIAT
- 24 DÉVELOPPEMENT DE LA MUTUALISATION
- 26 ACCOMPAGNEMENT AU DÉVELOPPEMENT DES CAE BÂTIMENT
- 28 RAPPORT D'ACTIVITÉ PAR RÉGION



LE MOT DU PRÉSIDENT

Chères Coopératrices, Chers Coopérateurs,

En l'espace de quelques mois, notre pays a été bouleversé par une crise sanitaire d'une ampleur sans précédent. A l'heure de faire le bilan de cette année 2020, j'ai tout d'abord une pensée émue pour toutes les victimes directes et indirectes de la COVID 19.

Vos entreprises et vos salariés ont joué un rôle déterminant dans la reprise et le maintien de l'activité en s'organisant grâce à des démarches innovantes et en appliquant le protocole sanitaire de l'OPPBTP avec minutie, nous pouvons en être fiers. La pandémie a rappelé à tous que notre secteur d'activité est essentiel pour l'économie de notre Nation et qu'il jouera un rôle central dans la reprise.

Notre fédération s'est pleinement engagée à vos côtés. Sa détermination pour dépasser les contraintes et les obligations, qu'elles soient d'ordre technique, logistique, réglementaire ou plus simplement contextuel, a permis de vous proposer l'accompagnement le plus optimal pour franchir cette période délicate et agir dans le respect et l'intérêt des entreprises qu'elle représente.

L'année 2020 restera exceptionnelle à plus d'un titre.

Avec un flux renforcé d'informations pertinentes pour assurer la continuité de l'activité et une coordination très étroite avec les autorités, le recours aux différents services de la fédération a franchi un nouveau cap cette année. Voici quelques chiffres qui vous donneront, pêle-mêle, une idée de cet impact pour la Fédération : +70% de questions pour la direction technique, +20% de sollicitations pour le service social, +12% de visiteurs sur notre site internet, +15% de publications d'actualités...

Aussi, je souhaite remercier vivement et chaleureusement nos mandataires qui, malgré l'instabilité de la période, ont su donner de leur temps pour leur profession. Grâce à leur engagement sans faille, la Fédération SCOPBTP a su se positionner avec une politique volontariste sur tous les grands sujets régissant la vie de nos branches professionnelles, merci à eux.

Chers adhérents, cette année encore nous l'avons prouvé, votre fédération s'est montrée agile et s'affirme de plus en plus comme support essentiel pour le développement d'entreprises performantes, responsables et équitables.

Amicalement,

Charles-Henri MONTAUT
Président de la Fédération des SCOP BTP

STATISTIQUES COOPÉRATIVES 2020



Le nombre de SCOP BTP a augmenté de 4 unités supplémentaires entre 2019 et 2020 ; le nombre de salariés a, quant à lui, connu une hausse de 0,62 %.

Sur 10 ans, et après un recul sensible jusqu'en 2015, les effectifs salariés continuent leur redressement, alors que le nombre d'entreprises poursuit sa légère progression. La taille moyenne des SCOP s'établit à 21,8 salariés.

Les SCOP de moins de 10 salariés représentent 53 % des entreprises mais seulement 11% des salariés, pour un effectif moyen de 4,7 salariés.

Le nombre de créations (25), en retrait depuis 2017, après les bons chiffres enregistrés entre 2014 et 2016, poursuit son recul et se situe à un niveau nettement inférieur à sa moyenne des 10 dernières années. En outre, notons que la taille moyenne de ces nouvelles SCOP, connaît une baisse sur l'année 2020 (7.5 salariés contre 9,7 en 2019).

SCOP ET SALARIÉS 2010-2020

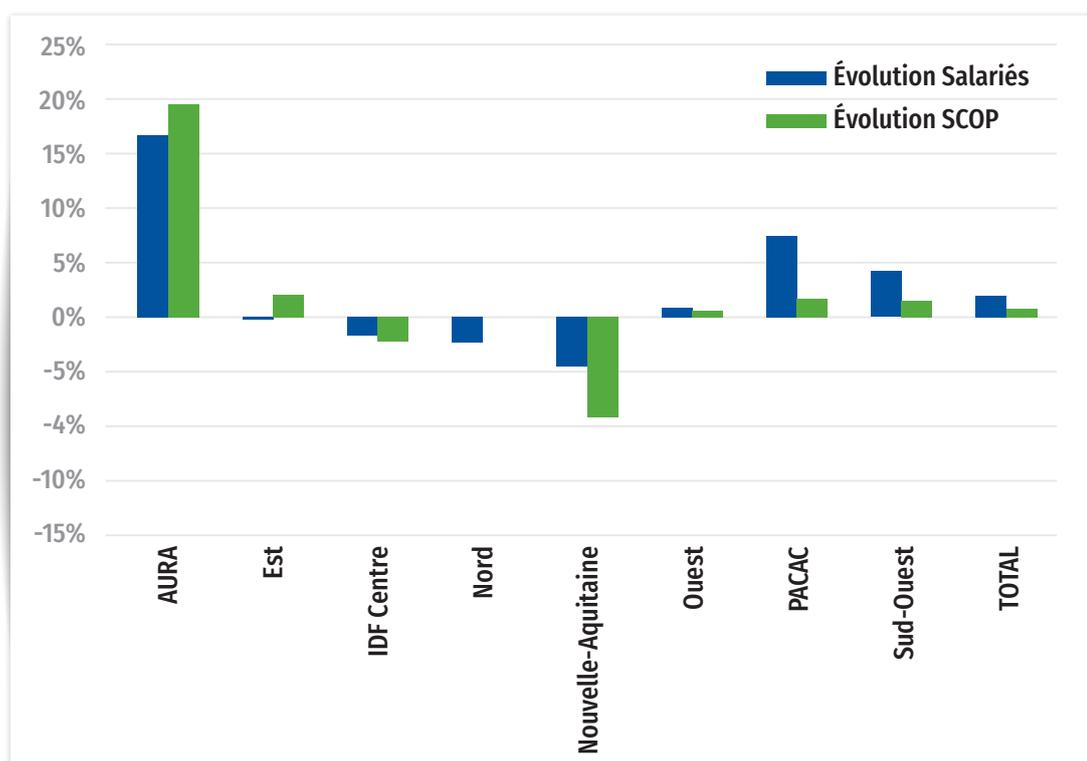


LES FÉDÉRATIONS RÉGIONALES

	SALARIÉS		SCOP	
	2019	2020	2019	2020
AURA	841	982	56	67
Est	956	954	51	52
IDF Centre	2174	2134	45	44
Nord	1017	992	37	37
Nouvelle-Aquitaine	2036	1939	90	81
Ouest	3761	3786	156	156
PACAC	454	488	60	61
Sud-Ouest	1092	1137	71	72
Total	12336	12412	566	570



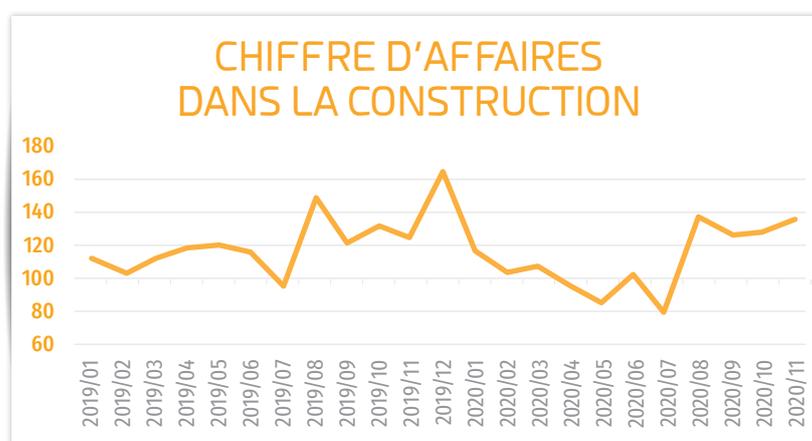
Les évolutions présentées dans le graphique ci-dessous doivent être analysés avec beaucoup de prudence sur l'année 2020 eu égard au redécoupage territorial effectué qui impacte fortement ces données.



ACTIVITÉ ET EMPLOI DANS LE BÂTIMENT ET LES TRAVAUX PUBLICS EN 2020



Le profil de 2020, fut évidemment très marqué par la période d'arrêt d'activité du printemps, mais l'exercice reste, malgré cela, plutôt correct alors qu'il s'annonçait particulièrement bon en début d'année.



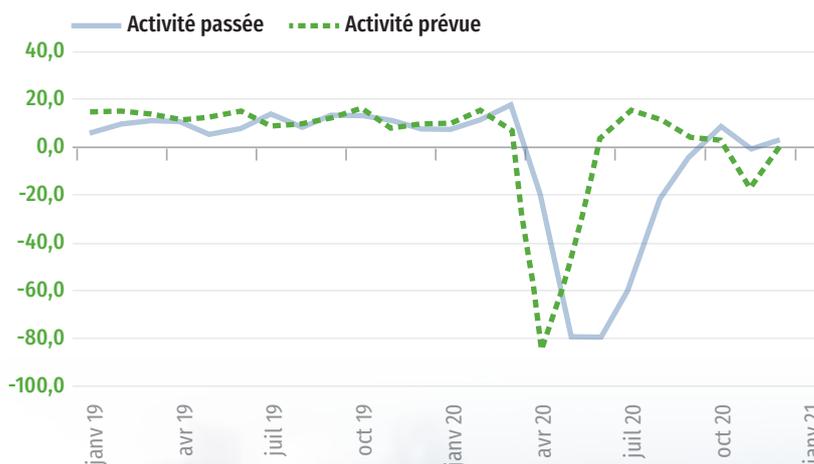
Source : INSEE

BÂTIMENT

Sur l'activité récente passée, une réelle amélioration s'est dessinée à compter du mois d'août. Le solde d'opinion a légèrement rebondi en fin d'année pour conforter sa position au-dessus de sa moyenne de longue période.

Les entrepreneurs du bâtiment sont relativement optimistes quant à leur activité prévue en fin d'année : le solde d'opinion correspondant s'est redressé pour repasser au-dessus de sa moyenne de longue période.

SOLDE D'OPINION, EN %



Source : INSEE

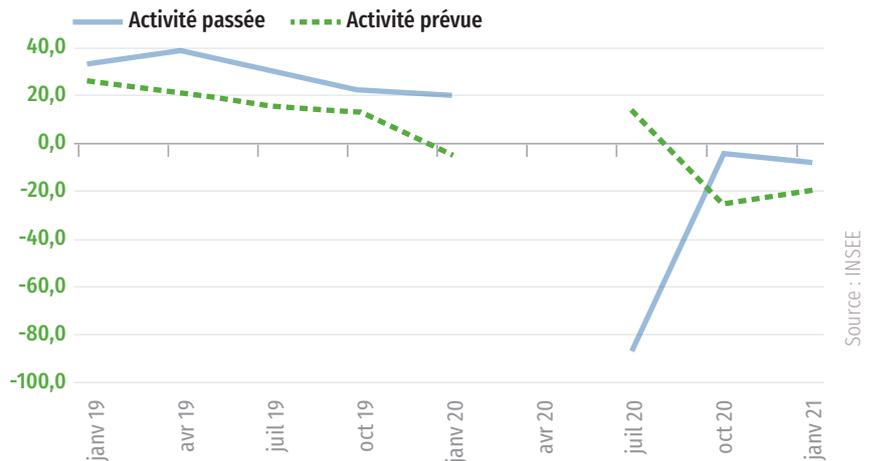


TRAVAUX PUBLICS

Après avoir rebondi en octobre 2020 par rapport au point très bas de juillet, le solde d'opinion sur l'activité passée s'est replié légèrement sur la fin d'année passant un peu au-dessous de sa moyenne de longue période.

Les entrepreneurs continuent à juger que leurs carnets de commandes sont plutôt peu remplis en fin d'année 2020 : le solde d'opinion correspondant augmente légèrement mais reste à un niveau très bas, bien au-dessous de sa moyenne de longue période.

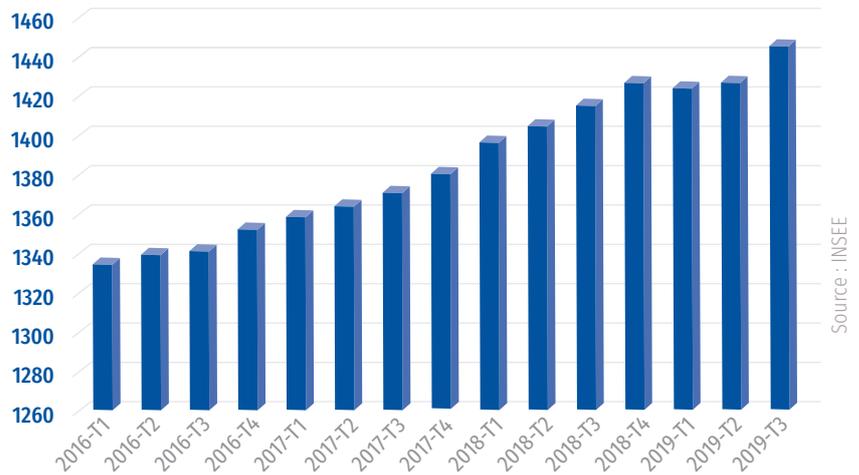
SOLDE D'OPINION, EN %



EMPLOI

Le secteur de la construction continue de gagner des emplois (et ce depuis le 1^{er} trimestre 2017) malgré la crise sanitaire.

EFFECTIFS SALARIÉS EN MILLIERS



ÉVOLUTION EFFECTIFS SALARIÉS BASE 100 EN 2008



Notons que l'évolution des effectifs des SCOP BTP et du secteur de la construction dans son ensemble depuis 2008 où ces derniers avaient atteint leur maximum, reste toujours plutôt favorable aux coopératives.

DIRECTION DES AFFAIRES JURIDIQUES ET TECHNIQUES



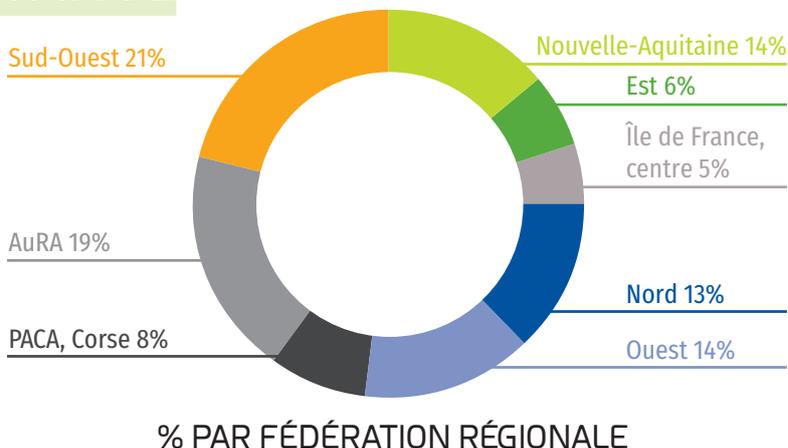
CONSEIL ET ASSISTANCE

En 2020, 479 questions portant sur les marchés, la fiscalité, la prévention-sécurité, la réglementation technique et l'économie ont été posées à la Direction des Affaires Juridiques et Techniques (DAJT).

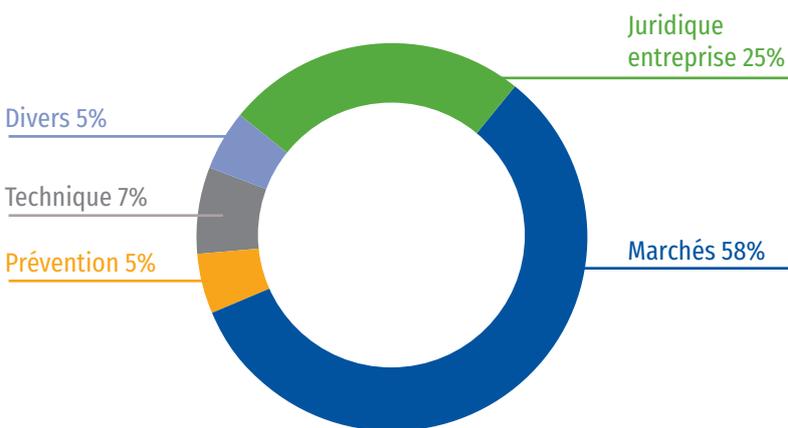
La crise sanitaire a entraîné un fort accroissement d'activité en matière de conseil et d'assistance juridique. En effet, comparativement à l'année 2019, au cours de laquelle le nombre de sollicitations avait été de 281, une augmentation de plus de 70% du volume de questions a été constatée.

Elles se répartissent de la manière suivante :

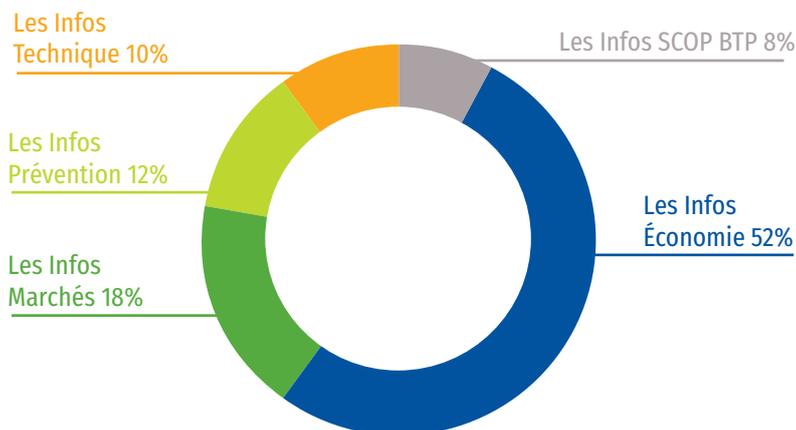
En ce qui concerne les thèmes sur lesquels la DAJT est sollicitée, les sujets liés aux marchés prédominent largement, devant les questions juridiques plus générales (rapport avec les prestataires et fournisseurs notamment ou fiscalité) et les interrogations techniques.



% PAR FÉDÉRATION RÉGIONALE



QUESTIONS PAR THÈME



LES INFOS DE LA DAJT EN 2020

INFORMATIONS

En 2020, **50 informations** portant sur l'économie, les marchés et la réglementation technique ont été diffusées aux adhérents.

Les informations diffusées par la DAJT rendent compte de l'actualité juridique, technique, économique du Bâtiment et des Travaux Publics ou proposent une synthèse sur des thèmes d'intérêt professionnel récurrents.

Les Infos Économie, qui détaillent périodiquement les principales statistiques intéressant le secteur de la construction ainsi que, chaque mois, les Index BT et TP représentent la moitié des Infos diffusées. Les Infos Marchés viennent en seconde position traitant, de façon assez équilibrée, des marchés publics et privés.

VISIOCONFÉRENCES THÉMATIQUES

La DAJT a participé à plusieurs visioconférences organisées par les fédérations régionales concernant la publication du guide de préconisations sanitaires de l'OPPBT et la reprise de l'activité dans le secteur du BTP.

Elle y a notamment apporté son expertise sur les fondements juridiques permettant de demander une prise en charge des surcoûts liés à l'épidémie de Covid-19.

En outre, elle est intervenue lors de 5 ateliers organisés par les fédérations régionales, ayant pour thème « les contrats » ou « la réception de chantier ».

RÉUNIONS

En 2020, la DAJT a représenté la fédération des SCOP BTP au cours de 41 réunions couvrant ses trois domaines de compétences : Marchés et Réglementation, Technique et Prévention.

SES RÉUNIONS CONCERNAIENT POUR L'ESSENTIEL LES POINTS SUIVANTS :

● Marchés et Réglementation

révision des CCAG (marchés publics), textes soumis pour avis au Conseil Supérieur de la Construction et de l'Efficacité Énergétique (CSCEE), réécriture du code de la construction et de l'habitation...

● Technique

Plan BIM 2022, groupes de travail de l'Agence Qualité Construction (AQC), rédaction de guide des bonnes pratiques pour la construction en terre crue...



● Prévention

cantonement des chantiers de petite taille, étude métier pour la construction à ossature bois, convention de partenariat avec l'OPPBT...

PARMI LES DOSSIERS LES PLUS NOTABLES SUIVIS PAR LA DAJT EN 2020, NOUS RETROUVONS NOTAMMENT :

● La refonte des CCAG

la DAJT a participé aux travaux de révision des CCAG lancés par la direction des affaires juridiques des Ministères Économiques et Financiers en septembre 2019. Elle a formulé de nombreuses propositions au cours des consultations thématiques lancées tout au long de l'année 2020 (périmètre et application des CCAG, exécution technique et financière, prévention et règlement des litiges). La publication de ces nouveaux CCAG devrait intervenir au printemps de l'année 2021.

● L'accord de partenariat OPPBT- Fédération des SCOP BTP

la DAJT, membre du comité de pilotage de l'accord, assure par ailleurs, sous l'autorité des deux membres du conseil d'administration de la fédération, le soutien logistique des actions engagées dans le cadre de ce partenariat, et notamment l'organisation du séminaire des mandataires prévention (ce séminaire n'ayant pu se tenir de manière présentielle en 2020 ; une visioconférence d'une matinée s'y est substituée).

● Les règles professionnelles Terre Crue

la DAJT siège au comité de suivi des travaux de rédaction des guides de bonnes pratiques pour la construction en terre crue, et assure le support juridique du financement de ce programme par la Direction de l'Habitat, de l'Urbanisme et des Paysages du Ministère de l'Écologie. La troisième et dernière période de ce programme a débuté en 2017 et s'est achevée au second semestre 2020 avec la validation du guide de bonnes pratiques sur la maçonnerie de briques en terre crue.

MÉMOS ET ÉTUDES

La DAJT propose aux SCOP BTP divers mémos ou modèles de documents, régulièrement actualisés.

Ainsi en 2020, ont notamment été mis à jour :

- **Mémo délais de paiement pour les marchés publics et privés (MAJ janvier 2020),**
- **Conditions générales et particulières de sous-traitance pour la construction de maisons individuelles (MAJ octobre-décembre 2020).**

GROUPES PROFESSIONNELS

Malgré le contexte sanitaire, la DAJT a assuré l'animation des réseaux professionnels de la fédération.

L'ensemble des réunions prévues sur la fin du premier semestre ayant été annulé, 3 rencontres ont pu être organisées à l'automne 2020 (en visioconférence) :

- **1 pour les SCOP de réseaux,**
- **1 pour les animateurs QSE,**
- **1 pour le groupe BIM.**

ENQUÊTES CONJONCTURE

Sur l'année écoulée, les enquêtes métiers ont laissé place à la réalisation d'enquêtes portant sur un échantillon plus large de SCOP BTP (enquête sur les freins à la reprise de l'activité du BTP en mai 2020, puis enquête conjoncture en septembre 2020).

DIRECTION DES AFFAIRES SOCIALES



La Direction des Affaires Sociales (DAS) est composée de deux salariées permanentes :

- Emilie Auger Martin, Directrice des Affaires sociales,
- Sandrine Laurence, Juriste en Droit Social.

Outre sa participation à la politique sociale et professionnelle de la branche, la DAS a principalement en charge une activité de conseil et d'assistance auprès des SCOP BTP en droit social. La DAS effectue également une veille sur l'actualité juridique en matière sociale et prévention et en informe régulièrement les SCOP adhérentes par le biais de circulaires. Elle a par ailleurs en charge le traitement des adhésions des nouvelles coopératives.

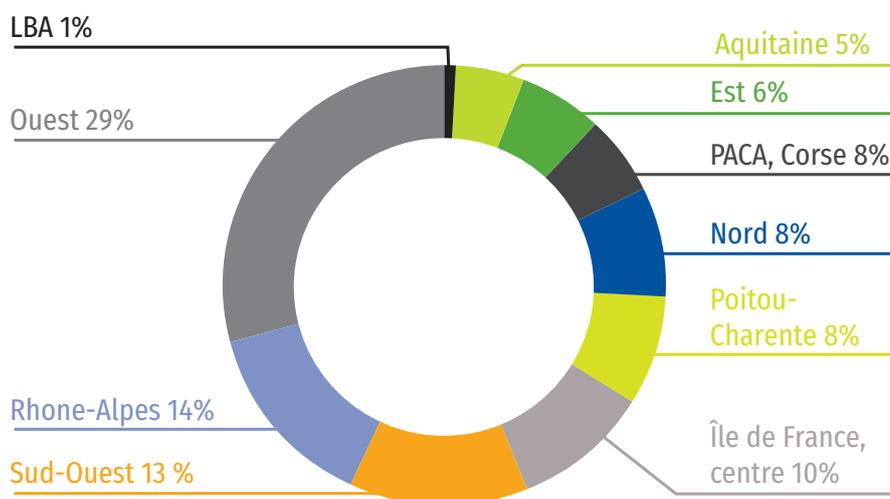
En 2020, la crise sanitaire a nécessité le recours au télétravail à temps plein des juristes de la DAS pendant plus de six mois. Celles-ci ont dû adapter leur manière de travailler et ont notamment tenu, pour la première fois, des réunions en visioconférence sur des thèmes sollicités par les secrétaires généraux des fédérations régionales. Quoiqu'il en soit, **l'activité n'a jamais été aussi dense que cette année en ce qui concerne le traitement des questions sociales des adhérents ainsi que la diffusion d'Infos portant sur l'actualité sociale et prévention.**

Le traitement des questions posées par les SCOP BTP constitue l'essentiel de l'activité de la DAS. En 2020, l'activité a été plus soutenue que jamais **avec la crise sanitaire puisque 2 070 réponses ont été apportées en droit social (représentant une moyenne de 172 questions par mois), soit une augmentation de 20% par rapport à l'année 2019 et de 40% par rapport à l'année 2018.**

Parmi les 2 070 questions de droit social auxquelles la DAS a répondu, comme l'année précédente, celles posées par les SCOP BTP de la région Ouest représentent plus d'un quart des questions (29%), suivies par celles des régions Rhône-Alpes (14%) et Sud-Ouest (13%). On note en revanche cette année une diminution des questions posées par la région Ile de France (seulement 10% contre 16% en 2019), qui s'explique certainement en raison de l'absence de Secrétaire Général pendant une majeure partie de l'année.

Enfin, en 2020, plus que jamais, la DAS s'est efforcée d'assurer une information de ses adhérents la plus régulière possible en poursuivant la publication de nombreuses Infos en matière de droit social et prévention. Si aucune grande loi n'est entrée en vigueur cette année comme les années précédentes, une superposition d'ordonnances et décrets ont été promulgués par le gouvernement en réponse à la crise sanitaire, ce qui a eu pour conséquence d'engendrer une grande confusion dans les entreprises.

RÉPARTITION DES QUESTIONS PAR RÉGION



CONSEIL ET ASSISTANCE AUX SCOP BTP

LES QUESTIONS SOULEVÉES PAR LES SCOP BTP DEMEURENT TRÈS VARIÉES, BIEN QUE CERTAINS THÈMES REVIENNENT DE MANIÈRE RÉCURRENTÉ.

ACTIVITÉ PARTIELLE

Sans surprise c'est le **thème de l'activité partielle** qui a suscité le plus de questions cette année, soit 330 questions représentant 16% de l'ensemble des questions. En raison de la crise sanitaire pendant laquelle ce dispositif a été maintes fois modifié, nos adhérents nous ont interrogées sur **les conditions et modalités de recours à l'activité partielle, ainsi que sur sa prise en charge en fonction des différentes catégories de salariés, l'établissement de la paie de salariés placés en activité partielle, ou bien encore le régime social des indemnités complémentaires versées par l'employeur.**

SITUATION SANITAIRE

La situation sanitaire a également engendré de nouvelles questions ne rentrant pas dans une thématique sociale spécifique et qui ont été classées dans la rubrique « divers ». Il s'agit notamment de questions portant sur **l'information des salariés concernant les « gestes barrières », les justificatifs de déplacements en période de confinement ou couvre-feu, le traitement des « cas contacts », des personnes vulnérables ou des salariés parents d'un enfant dont l'établissement scolaire est fermé en raison de l'épidémie de coronavirus.**

LA DURÉE DU TRAVAIL

Pour la première fois également cette année, **la durée du travail** est un thème qui a suscité de très nombreuses questions (200 questions) : les SCOP nous ont interrogées pour **mettre en place ou modifier leur aménagement du temps de travail**, ce qui nécessite un accompagnement soutenu dans la mesure où il est, dans la plupart des cas, nécessaire de conclure un accord d'entreprise pour annualiser le temps de travail. Les questions ont également porté sur **les heures supplémentaires, le temps partiel, la conclusion de conventions de forfaits jours, le travail de nuit, du dimanche ou d'un jour férié et la définition du temps de travail effectif.**

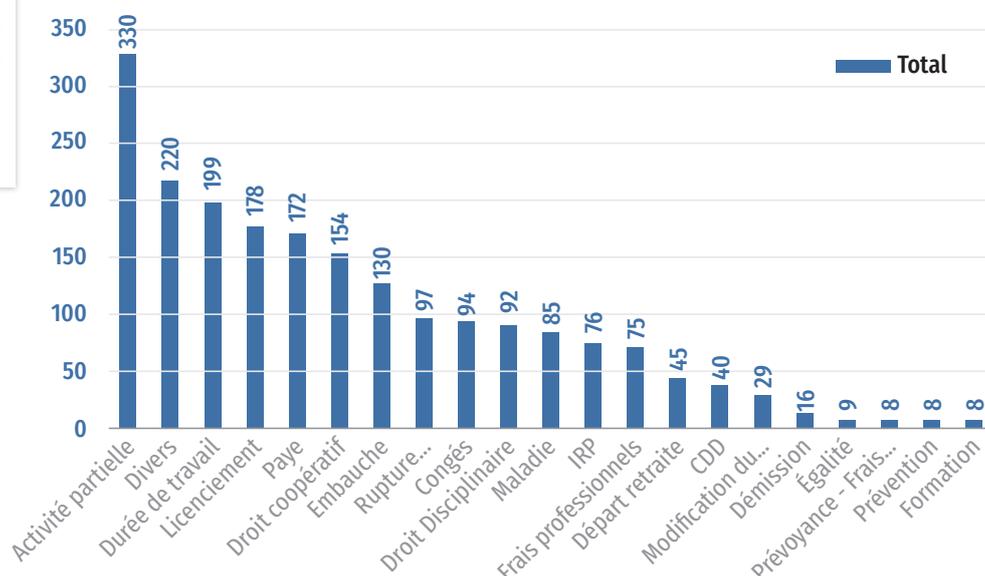
LICENCIEMENT

Cette année encore, les SCOP ont sollicité également très fréquemment la DAS sur le **licenciement** (178 questions). Les questions portent sur la motivation, la procédure et le calcul d'indemnités. Le licenciement pour inaptitude (d'origine professionnelle ou non) reste le motif de licenciement le plus fréquent dans notre secteur d'activité.

LA PAIE

Enfin, le thème de **la paie** a, comme l'année dernière, suscité de nombreux questionnements (172 questions) : vérification de bulletins de paie (allègement Fillon, déduction des absences, minima conventionnels, taux de cotisations sociales...), rémunération en cas d'arrêt maladie (subrogation), rémunération des apprentis, versement de primes... Mais sur ce thème, c'est **la prime de pouvoir d'achat, dispositif prolongé en 2020**, qui a suscité le plus de questions.

THÉMATIQUES DAS EN 2020





172 QUESTIONS /MOIS
2 070 RÉPONSES

VIENNENT ENSUITE, PAR ORDRE DÉCROISSANT, LES THÉMATIQUES SUIVANTES :

DROIT COOPÉRATIF

Statut du dirigeant (avenant au contrat de travail pour organiser le cumul avec le mandat social, rémunération du mandat social, motifs de révocation...), sociétariat, capital social, épargne salariale (participation et intéressement), contrat d'entrepreneur salarié associé (CESA) dans les Coopératives d'activité et d'emploi (CAE). Sur ces différents thèmes, la DAS a apporté des réponses en collaboration avec la Direction juridique et la Déléguée CAE de la Confédération Générale des SCOP.

EMBAUCHE

Questions portant sur les aides à l'embauche des jeunes et des alternants (plan « 1 jeune, 1 solution » mis en place par le gouvernement pendant la crise sanitaire), la période d'essai, la classification et essentiellement la rédaction de contrats de travail (CDI et CDD).

FRAIS PROFESSIONNELS

Indemnités de petits et de grands déplacements (montant, régime social et cas dans lesquels l'employeur est tenu de les verser), titres-restaurant, avantages en nature...

CONGÉS

Possibilité d'imposer la prise de congés, report des congés en cas de période de suspension du contrat de travail (activité partielle, maladie ou AT/MP), congés pour événements familiaux, congés sans solde et sabbatique...

RUPTURE CONVENTIONNELLE

Opportunité de conclure une rupture conventionnelle, procédure (règles d'assistance, délais et calendrier), aide à la rédaction de courriers et vérification du formulaire Cerfa, calcul d'indemnités...

MALADIE

Arrêts dits « dérogatoires » pour les salariés « cas contacts » et traitement des périodes d'isolement en lien avec le risque d'infection à la Covid 19, conditions de prise en charge par l'employeur pendant les 90 jours puis par la prévoyance, subrogation et traitement en paie...

IRP

Élections et fonctionnement du CSE, modalités de négociation d'accords d'entreprise avec les représentants du personnel...

DROIT DISCIPLINAIRE

Règlement intérieur, attitude à adopter face à un comportement inapproprié, motivation, procédure, modèles et lecture de courriers notifiant une sanction disciplinaire...



Pour permettre une réponse la plus rapide possible aux SCOP BTP interrogeant la DAS et compte tenu de la technicité des questions liée à une législation sociale complexe, celle-ci procède à une veille juridique mise à jour régulièrement et consacre un temps de lecture et de classement estimé à environ une heure par jour.

Les réponses apportées aux questions ont été faites uniquement par téléphone et par courriel cette année. En effet, il n'a pas été possible en 2020, ni pour les adhérents, ni pour les juristes d'effectuer des déplacements afin de traiter des dossiers nécessitant un suivi approfondi tels que la mise en place, par accord collectif, d'un aménagement du temps de travail adapté aux besoins de la SCOP.

INFORMATIONS COLLECTIVES EN VISIOCONFÉRENCE

En 2020, pour la première fois, la DAS a été sollicitée à plusieurs reprises par les secrétaires généraux des fédérations régionales pour intervenir, sous forme de visioconférence, sur divers sujets. Ces interventions se déroulant sur un créneau de deux à trois heures ont nécessité un important travail de préparation en amont. Quoiqu'il en soit, il semblerait que ce mode d'intervention intéresse un certain nombre de coopératives adhérentes car ces présentations ont mobilisé à chaque fois une dizaine de participants.

Le sujet qui a fait l'objet de quatre présentations en 2020 est celui du **statut du dirigeant**. A l'occasion du conseil d'administration de Poitou Charente, le 5 février 2020, les juristes de la DAS ont décidé d'axer leur présentation sur le choix dont disposent les dirigeants de SCOP de cumuler ou non un contrat de travail avec leur mandat social et de leur exposer les conséquences de ce choix concernant leur statut, ainsi que les précautions à prendre pour éviter, notamment, un refus de prise en charge par l'assurance chômage le cas échéant.

Force est de constater que cette problématique, a suscité un nombre croissant de questions de la part de nos adhérents ces dernières années. Alors qu'en 2018, nous n'avons répondu qu'à 17 questions sur ce sujet, cela a représenté 77 questions en 2019 et 142 questions en 2020.

LA DAS A DÉCLINÉ SON INTERVENTION SUR LE STATUT DU DIRIGEANT À LA DEMANDE DE PLUSIEURS FÉDÉRATIONS RÉGIONALES :

- **Le 3 novembre pour les SCOP des fédérations PACA, EST et Sud-Ouest,**
- **Le 12 novembre pour les SCOP de la fédération Aquitaine,**
- **Et le 3 décembre pour les SCOP de la fédération Nord.**

Toutes ces interventions ont été organisées avec l'appui du service juridique de la Confédération Générale des SCOP. En plus d'une préparation concertée, un juriste de la CGSCOP a également participé à chacune de ces réunions en complémentarité des juristes de la DAS.

D'autres dates ont été programmées en 2021 pour les SCOP de la fédération Ouest.

LA DAS A ÉGALEMENT ÉTÉ AMENÉE À EFFECTUER DES VISIOCONFÉRENCES SUR L'ACTUALITÉ SOCIALE :

- **Le 4 juin 2020 pour les SCOP de la fédération Nord :** ont été évoquées le dispositif d'activité partielle et les mesures d'urgence liées à la covid (assouplissement des règles relatives aux congés payés, au recours aux CDD et au prêt de main d'œuvre notamment) ;
- **Le 12 juin 2020 pour les administrateurs de la fédération Est :** les juristes ont présenté la DAS aux administrateurs et leur ont également exposé toutes les mesures d'urgence prises par le gouvernement en matière sociale pendant la crise sanitaire et applicables à cette date (activité partielle, mesures de soutien au secteur et aide au recrutement d'alternants notamment) ;
- **Le 6 novembre, à l'occasion de la 3ème édition de la journée des SCOP BTP de la fédération Sud-Ouest.** Comme l'année précédente, la DAS a procédé à une **présentation détaillée de l'actualité sociale à la date de début novembre et a évoqué les divers sujets suivants :**
 - agenda social du gouvernement
 - La réforme des retraites
 - Le report de la réforme d'assurance chômage
 - La santé au travail
 - La concertation sur le télétravail
 - L'allongement du congé paternité
 - L'activité partielle.

Un support pour une présentation sur la mise en place du télétravail a été préparé et diffusé à tous les adhérents des régions Sud-Ouest, PACA et Est intéressés par ce sujet en attendant l'organisation d'une réunion spécifique.



Extrait de la visioconférence du 12 juin 2020 avec la fédération Est, à l'écran : Eric CHARTON, DRTP et président de la fédération Est, Sylvain Montaron TT Géomètres experts, Emilie AUGER MARTIN et Sandrine LAURENCE



DIFFUSION D'INFORMATIONS AUX SCOP BTP

En 2019, 33 Infos relatives aux actualités relevant du droit social, ainsi que 3 Infos relevant de la formation et de la prévention/sécurité avaient été communiquées aux SCOP BTP et au réseau fédéral.

En 2020 la multitude de textes et d'annonces gouvernementales liés à la crise sanitaire a amené la DAS à doubler le nombre de circulaires puisque :

● 63 INFOS SOCIAL ● 11 INFOS PRÉVENTION ● 2 INFOS FORMATION

ont été diffusées tout au long de l'année, étant précisé que la DAS s'efforce, dans l'information qu'elle diffuse, de répondre aux préoccupations quotidiennes des SCOP BTP et à l'actualité social-formation-prévention-sécurité.



Toutes les **INFOS PRÉVENTION** ont traité en 2020 des mesures de prévention nécessitées par la situation sanitaire et notamment des différentes mises à jour du protocole national pour assurer la sécurité et la santé des salariés en entreprise ainsi que du guide de recommandations de l'OPPBTB.



S'agissant des **INFOS SOCIAL**, si certaines d'entre elles ont traité de sujets récurrents comme les minima des cadres (Bâtiment et Travaux Publics), les frais professionnels et avantages en nature, les cotisations sociales, la rémunération des apprentis ou l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés (OETH), 30 Infos Social ont été consacrées à des sujets propres à la crise sanitaire.

A TITRE D'ILLUSTRATION, ONT NOTAMMENT ÉTÉ ABORDÉS LES THÈMES SUIVANTS :

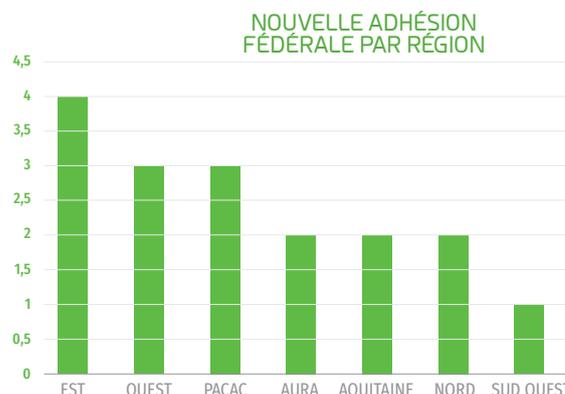
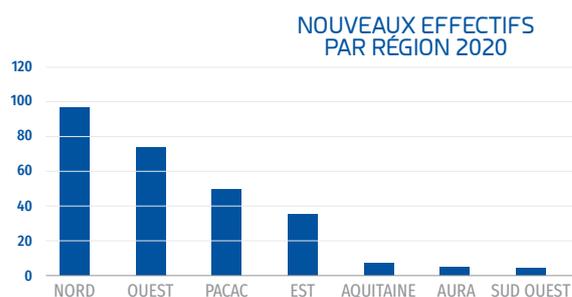
- Mise en place de l'activité partielle dans cadre de l'épidémie du Coronavirus (2020-14 du 17 mars 2020)
- Covid-19 : Nouvelle possibilité de délivrance d'un arrêt de travail (2020 -15 du 24 mars 2020)
- Mesures d'urgence en matière de congés payés et de jours de repos (2020 -16 du 26 mars 2020)
- Articulation entre activité partielle et arrêt de travail pour garde d'enfant (2020 -19 du 7 avril 2020)
- Comité Social et Economique (CSE) : aménagement des règles pendant la période d'épidémie (2020 -20 du 16 avril 2020)
- Aide à l'embauche (2020-37 s'agissant des jeunes de moins de 26 ans, 2020-38 s'agissant des alternants, 2020-48 s'agissant des emplois francs, 2020-55 s'agissant des travailleurs handicapés)
- Report des cotisations sociales (2020-29, 2020-35, 2020-50)

SUIVI DES ADHÉSIONS DES NOUVELLES COOPÉRATIVES DU BTP

La Direction des Affaires Sociales a la charge de suivre le processus d'adhésion des nouvelles coopératives ainsi que la mise en œuvre de la convention conclue avec la FFB ce qui inclut l'enregistrement des bulletins de double adhésion ainsi que leur transmission à notre Caisse des congés payés.

LE SUIVI DES NOUVELLES ADHÉSIONS

Le nombre d'adhésions de nouvelles coopératives à la Fédération des SCOP BTP, dont le suivi est assuré par la DAS, en collaboration avec la caisse des Congés Payés et les Fédérations régionales, est en légère diminution cette année. En effet, **24 bulletins d'adhésion ont été envoyés au cours de l'année 2020** (contre 22 en 2019) et **17 adhésions ont été enregistrées à la Fédération des SCOP BTP** (contre 22 en 2019).



Cela peut notamment s'expliquer par la survenance de la crise sanitaire. Le premier confinement de mars 2020 a entraîné la cessation totale des visites des coopératives. Les propositions d'adhésion par mail (6 envois cette année) ne sont pas encore réellement efficaces et l'absence temporaire de secrétaire générale sur le territoire des régions Ile de France et Sud-Ouest peuvent également expliquer ce faible taux d'adhésion.

Toutefois, malgré un nombre de nouvelles coopératives adhérentes en légère baisse, en termes de masse salariale, ces adhésions correspondent à **264 salariés (contre 182 en 2019), soit une augmentation de 69%**.



24 bulletins
d'adhésion

17 adhésions
effectives

264 salariés
en plus

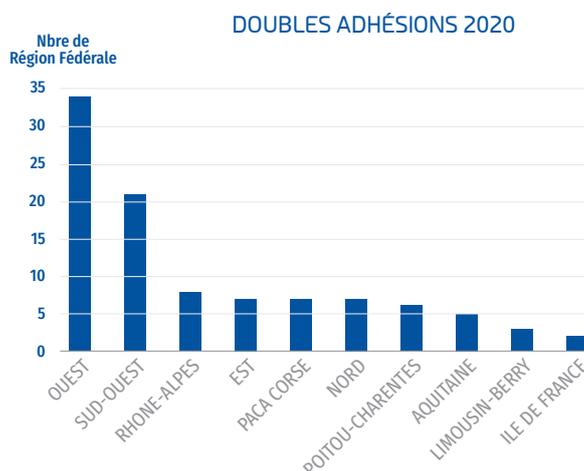
LE SUIVI DES DOUBLES ADHÉSIONS DANS LE CADRE DE LA CONVENTION CONCLUE AVEC LA FFB

L'année 2020 a été marquée par la mise en place de la convention de double adhésion conclue avec la Fédération Française du Bâtiment (FFB).

En application de cette convention, les coopératives adhérentes à nos deux fédérations bénéficient d'un tarif préférentiel fixé au total à 1% de la masse salariale. La répartition entre les deux organisations patronales varie en fonction de l'adhésion au préalable ou non de la coopérative à la FFB (0,8/0,2% ou 0,6/0,4%).

La Direction des Affaires Sociales a pour mission de centraliser les bulletins de double adhésion aux fins de transmission, sans délai, à la Caisse des congés payés des SCOP BTP en vue de l'appel des cotisations. Elle informe alors la caisse de la répartition entre les deux Fédérations.

En 2020, la DAS a géré le traitement de 100 bulletins de double adhésion.



VIE SOCIALE ET PROFESSIONNELLE

La politique sociale et professionnelle est l'une des missions essentielles de la Fédération des SCOP BTP puisqu'elle lui permet de donner le point de vue des coopératives du BTP sur tous les sujets qui les concernent et de défendre leurs intérêts dans les organismes paritaires ou non de la branche professionnelle.

En 2020, notre Fédération n'a toujours pas été associée à l'agenda social négocié par la FNTF dans le secteur des Travaux publics. Toutefois, dans le cadre de l'adhésion de notre Fédération à la FNTF, les Directions des Affaires Sociales (DAS) des deux Fédérations se sont rapprochées en fin d'année et la DAS s'est vue proposer un siège à la Commission sociale de la FNTF à laquelle elle participera en 2021.



NÉGOCIATIONS SOCIALES DANS LE BÂTIMENT

L'agenda social reste paralysé dans la Branche du Bâtiment

Comme déjà évoqué dans le rapport d'activité 2019, depuis l'entrée en vigueur des arrêtés fixant les mesures de représentativité patronale applicables en 2018, des conflits entre les organisations professionnelles et organisations syndicales sont venus paralyser l'agenda social Bâtiment.

Par conséquent, aucun accord n'a pu être conclu dans le secteur du Bâtiment en 2020, à l'exclusion des **accords suivants, signés par notre Fédération** ;

- L'accord relatif aux appointements mensuels des IAC Bâtiment, applicables au 1er février 2020 (avenant n° 72 du 14 janvier 2020 à la convention collective nationale du 30 avril 1951) ;
- L'avenant n°62 révisant l'accord collectif national du 31 juillet 1968 instituant le régime national de prévoyance des Ouvriers (RNPO) du Bâtiment et des Travaux Publics et l'avenant n°35 révisant l'accord collectif national du 13 décembre 1990 instituant le régime national de prévoyance des employés, techniciens et

agents de maîtrise (ETAM) du Bâtiment et des Travaux Publics. Ces modifications ont permis l'élargissement de l'assiette de cotisations aux indemnités d'activité partielle, de préciser l'obligation de couverture d'assurance et de fixer la nouvelle valeur du SR du RNPO.

- Trois avenants, conclus en date du 17 septembre 2020, aux accords épargne salariale du Bâtiment et des Travaux Publics du 25 janvier 2018. Ces avenants au plan épargne interentreprises et à son règlement (PEI-BTP) ainsi qu'au règlement du Perco interentreprises (Perco-BTP) ont eu pour objet de mettre en conformité les accords conclus au niveau du Bâtiment et des Travaux Publics avec la loi du 22 mai 2019 dite loi PACTE.

La conclusion de ces accords a nécessité la tenue de trois réunions paritaires seulement et autant de réunions préparatoires patronales, auxquelles la DAS a participé.

Par ailleurs, suite à la conclusion d'un **accord Collectif National de méthode pour un dialogue économique et de l'emploi dans le Bâtiment** du 14 janvier 2016, la DAS a participé, comme chaque année, à la **réunion du Comité du dialogue économique et de l'emploi** qui s'est tenu le 1^{er} juillet 2020 afin d'examiner la situation économique du secteur ainsi que les perspectives d'évolution de la conjoncture économique et les conséquences prévisibles de cette évolution en matière d'emplois.

PARTICIPATION DE LA DAS A LA VIE PROFESSIONNELLE DE LA BRANCHE

Participation aux instances de la FFB résultant de l'adhésion de notre Fédération

L'adhésion de notre fédération à la FFB a permis par ailleurs une meilleure implication de la DAS dans la vie sociale et professionnelle de la Branche en l'associant à ses diverses instances et réunions suivantes :



- Commission « Prévention – Conditions de Travail » (26 novembre 2020) ;
- Commission Sociale « Salaires et Conventions » (16 septembre 2020) ;
- Journée d'information sociale, emploi et protection sociale (17 mars 2020).



Pour aider les entreprises de moins de 50 salariés à prévenir la transmission du Coronavirus au travail, **l'Assurance Maladie – Risques professionnels a proposé la subvention « Prévention COVID »** pour les entreprises ayant investi dans des équipements de protection, de distanciation physique ou d'hygiène et de nettoyage, cette subvention représentant jusqu'à 50% de leur investissement. Des Infos Prévention 2020-05 consacrées à cette subvention ont été diffusées à nos adhérents le 18 mai.

Participation au fonctionnement des organismes du BTP

Il convient également de souligner la participation active de la DAS aux réunions organisées par l'Union des Caisses France (UCF) relatives :



- **au Pôle Compétences Affaires Juridiques** (2 réunions : 2 mars et 7 juillet 2020) ;
- **au Pôle Compétence carte BTP** (2 réunions : 16 juin et 24 novembre 2020) concernant le déploiement de la carte BTP, qui s'est généralisée sur l'ensemble du territoire depuis le 1^{er} octobre 2017.



Dans le cadre de sa participation au fonctionnement de PRO BTP, la DAS a assisté, en 2020 :

- comme chaque année aux Commissions Paritaires Extraordinaires de BTP Prévoyance (26 mai et 16 décembre 2020) ;
- et aux commissions par activité de BTP Prévoyance (Commissions santé et prévoyance) les 27 mai, 24 septembre et 19 novembre.

Par ailleurs, pour la première fois cette année, **la DAS occupe le mandat à la CNAM, en qualité de représentant FFB**, au Comité Technique National Bâtiment -Travaux Publics (« CTNB »). Suite à l'annulation de la séance du 1^{er} avril 2020, un vote dématérialisé a été mis en place par la CNAM afin d'approuver des notes stratégiques. Une réunion plénière a tout de même pu se tenir en présentiel le 8 octobre (la réunion patronale étant en visioconférence).

OPPBTP

Dans le cadre du partenariat de notre Fédération avec l'OPPBTP, la DAS a, en lien avec la DAJT :

- rencontré **Mohamed Trabelsi, responsable du Domaine EPI** (Équipement de Protection Individuelle) pour une présentation des résultats du sondage national sur les EPI (dédié aux encadrants) et en vue de relayer la **campagne nationale sur le risque bruit la campagne bruit** ;
- travaillé à la diffusion du **guide de bonnes pratiques en prévention des risques professionnels sur les chantiers de maisons individuelles** résultant de travaux menés en partenariat entre LCA-FFB, la CNAM, l'OPPBTP, la FFB et notre Fédération. Ce guide vise à aider le constructeur et les entreprises sous-traitantes à améliorer la prévention des risques majeurs sur ce type de chantiers à travers la proposition de bonnes pratiques et d'outils pour améliorer la coordination SPS. Il a été complété par un **plan d'action et un modèle de convention** afin d'adapter au contexte local et permettre de faciliter sa déclinaison pratique auprès des entreprises.



Enfin, la DAS a entretenu des échanges réguliers avec la Caisse nationale des coopératives pour le suivi des adhésions de nouvelles SCOP à notre Fédération ainsi que pour la mise en œuvre de notre convention de partenariat avec la FFB permettant des taux d'adhésion préférentiels pour les SCOP nous adressant un bulletin d'adhésion commune à nos deux fédérations.

LA DIRECTION DE LA COMMUNICATION ET DE LA FORMATION

VIE SOCIALE ET PROFESSIONNELLE

Dans ses missions de représentation la DCF a défendu les intérêts de la fédération et de ses adhérents au sein des Commissions Paritaires Nationales de l'Emploi (CPNE) conjointes du BTP, des conseils d'administration du CCCA-BTP, de l'OPCO Constructyts et s'est faite le porte-voix des SCOP BTP au Comité de Pilotage de l'Observatoire des métiers du BTP, dans le groupe de travail communication et le groupe de travail ressources humaines de la CG SCOP. Sur le champ de la formation professionnelle continue, votre Fédération a organisé la réunion annuelle des mandataires au début du mois d'octobre 2020.

COMMUNICATION

INFORMER ET COMMUNIQUER



sont au cœur des missions de la fédération. La Direction de la Communication et de la Formation fait corps avec chaque service, chaque territoire pour assurer le juste accompagnement des actions portées par tous les acteurs engagés qui composent notre mouvement. Dans un souci de rationalisation et d'optimisation des moyens, elle n'a cessé de créer et d'améliorer l'existant pour toujours plus de visibilité et de services aux adhérents. L'année 2020 aura été marquée par la crise sanitaire liée au coronavirus, ce bouleversement a mis en évidence l'importance d'avoir des outils de communication fiables et agiles.

UNE IMAGE MODERNISÉE PAR UN NOUVEAU LOGO ET UNE NOUVELLE CHARTE GRAPHIQUE



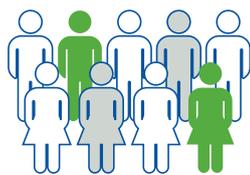
Véritable point d'orgue d'une stratégie de communication réussie, **la visibilité de la fédération s'est accrue en 2020 avec l'apparition d'un nouveau logo et d'une nouvelle charte graphique.** Le logo principal a fait l'objet de 8 déclinaisons régionales. L'ensemble des documents de communication a été adapté à la nouvelle charte et au nouveau logo (site web, espace adhérents, BDD, bulletins d'adhésions, générique vidéo, Chantiers Coopératifs, réseaux sociaux...). De nouveaux outils de communication sont venus compléter l'existant et sont désormais disponibles sur une plateforme web dédiée aux permanents. Parmi les nouveaux outils, nous trouvons **des cartes de correspondance, des cartes de visite, une présentation ppt générique, des kakemonos, un papier-entête par région**, etc.

UNE CAMPAGNE DE COMMUNICATION INÉDITE

En partenariat avec la CG SCOP, la Fédération SCOP BTP a mené une campagne de communication sur la transformation en SCOP. Cette **campagne cross-canal sur les supports du Groupe Moniteur** a débuté avec une participation aux jurys des Prix Moniteur de la Construction puis s'est poursuivie avec de la publicité sur les supports web et la diffusion de communiqués sur le magazine toutes les deux semaines à partir du vendredi 4 décembre 2020. Cette campagne s'est achevée au début du mois de mars 2021.



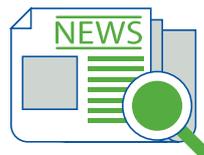
LE NUMÉRIQUE



16 741 utilisateurs
(+12%)



66 000 pages vues
(-8%)



325 articles publiés
(+15%)



Utilisation sur mobile
(+26%)

En 2020, le **site de la Fédération SCOPBTP** comptabilise **16 741 utilisateurs (+12%) et 66 000 pages vues (-8%)**. Cet écart entre utilisateurs et pages vues souligne les habitudes des visiteurs tournées vers des visites plus rapides aux dépens des utilisateurs dits « explorateurs » correspondant aux utilisateurs consultant plusieurs pages d'un même site. A noter que le nombre de

visiteurs évolue pour la 3^e année consécutive. **En un an, 325 articles (+15%) ont été publiés.** Parmi les grandes tendances qui se dégagent, nous notons pour la 5^e année consécutive une **utilisation sur mobile en hausse avec 26%** du trafic global contre 23% en 2019. Les utilisateurs les plus nombreux ont été identifiés à Paris suivis par ceux de Lyon, Toulouse et Bordeaux. **L'annuaire**

reste la rubrique la plus consultée avec 11,4% des pages consultées. Notons également qu'un **espace dédié a été consacré à la crise sanitaire** et a regroupée l'ensemble des actualités publications de la fédération qui y étaient relatives. Représentant 5% des pages consultées, il a fait la preuve de son utilité.

UN ESPACE ADHÉRENT PLÉBISCITÉ

L'**espace adhérent** a comptabilisé près de **12 213 pages vues (+37,5%)**. Les **infos social** représentent l'attrait majeur de cet espace avec près d'un tiers des consultations (4107 pages vues).

Le service aux adhérents est une priorité absolue. En 2020, **160 bulletins d'informations professionnelles et techniques** ont été diffusés à l'ensemble des coopérateurs par newsletters (+45%). Le module des accords de salaires s'est vu agrémenté de 70 nouveaux accords en 2020 et le module index BT et TP a bénéficié d'une mise à jour mensuelle de ses 90 indices.

Des **newsletters « recherche reclassements »** sont envoyées à destination de toutes les SCOP BTP. Elles ont pour objet de trouver parmi notre réseau des solutions de reclassement pour des salariés victimes d'un licenciement économique. En 2020, 7 recherches de reclassements ont été diffusées.

Les **newsletters « offre d'emploi »** sont envoyées à destination de toutes les SCOP BTP. Elles proposent à l'ensemble du réseau de la fédération des offres d'emploi à pourvoir. **En 2020, 16 offres d'emploi** au sein des SCOP BTP sont parues.



UN ESPACE DÉDIÉ À LA CRISE SANITAIRE

La pandémie nous a conduits à mettre en place un **espace dédié aux actualités sur l'évolution de la crise et ses conséquences sur la continuation des activités des professionnels du Bâtiment et des Travaux Publics**. Cet espace est en libre consultation. Il recense aujourd'hui près de 130 publications dont des actualités, des modèles de courrier, des attestations, des communiqués... Sur l'année 2020, cet espace a généré **3300 pages vues**.

INFORMATION CORONAVIRUS (COVID-19)

La fédération SCOP BTP vous informe - En savoir plus



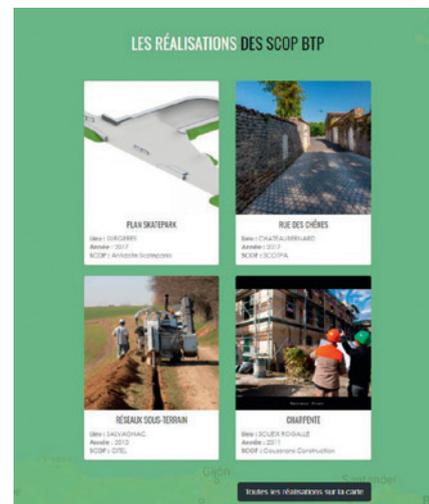
UNE VISIBILITÉ ACCRUE GRÂCE AUX RÉSEAUX SOCIAUX

Si la page **Facebook** créée en 2014 continue à être alimentée, l'essor du compte twitter lancé en 2019 représente désormais le réseau le plus actif de la Fédération avec **706 abonnés (+45%)**. **100 tweets** ont été publiés sur la période. La fédération dispose également d'une **chaîne Youtube** qui compte **16 nouvelles vidéos et presque 200 abonnés**.



DEUX NOUVELLES RUBRIQUES SUR LE SITE DES SCOP BTP

La Fédération SCOP BTP a développé de nombreuses offres partenaires, celles-ci sont désormais répertoriées sous la bannière « Offres Spéciales ».



Votre fédération a mis en ligne sur le site internet scopbtp.org une version dématérialisée de l'exposition photo pour visualiser les chantiers de chaque SCOP (recherche possible via la carte de France).

PROMOTION DE LA DÉMARCHE RSE SCOP BTP

Dans le cadre de ses missions et pour mobiliser et encourager les entreprises dans leur démarche RSE, la Fédération SCOPBTP a travaillé sur une **nouvelle convention de partenariat avec AFNOR Certification**. A cette occasion, un bilan de la convention 2019-2020 a été dressé et celui-ci est très positif. En effet, lors de la dernière convention signée en 2019, 16 nouvelles SCOP BTP ont réalisé un diagnostic Simply RSE et 4 SCOP BTP ont réalisé un diagnostic Objectif RSE. Notons également qu'une nouvelle SCOP BTP a obtenu le label RSE SCOP BTP et qu'une **nouvelle session de labellisation est prévue en avril 2021 avec 3 nouvelles SCOP BTP candidates**.

Un nouveau guide d'évaluation AFAQ 26000 à destination des SCOP BTP et un nouveau livret de communication ont vu le jour cette année.



UNE BASE DE DONNÉES SOLIDE

Avec la base de données Neoma III, l'ensemble des permanents collaborent pour renseigner et suivre quotidiennement les contacts établis entre la fédération et les coopératives adhérentes. Les permanents peuvent, en un coup d'œil, identifier la coopérative concernée, la date d'échange, le thème abordé et le permanent ayant été en contact. En 2020, la base de données Néoma III a été agrémentée de nouvelles fonctionnalités techniques et ergonomiques.



LES TEMPS FORTS SCOP BTP

La vie fédérale s'organise autour de grands rendez-vous réunissant les représentants SCOP BTP, les permanents et les partenaires. En 2020 et après de multiples tentatives de reports, la convention nationale de Paris a été annulée pour cause de pandémie. L'année 2020 marquera néanmoins le début des travaux d'organisation du Congrès de Lille 2021.

DES OUTILS SIMPLES ET EFFICACES POUR ACCROÎTRE LE RAYONNEMENT DES SCOP BTP

CHANTIERS COOPÉRATIFS

Destiné à l'interne et à l'externe, la fédération communique vers ses cibles prioritaires en diffusant son magazine « **Chantiers Coopératifs** ». En 2020, 2 numéros sont parus.

PARTICIPER

La fédération continue de communiquer via la page BTP dans le **magazine confédéral Participer**. En 2020, 5 numéros sont parus et chacun comportait une page dédiée au BTP.

FLYERS ET RAPPORT D'ACTIVITÉ

En 2020, un **flyer « mutualisation »** pour mettre en valeur les offres négociées sur le plan national est paru et a été distribué à l'ensemble des SCOP BTP. **Le rapport d'activité 2019 est paru fin mars.**



FORMATION PROFESSIONNELLE

FORMATION CONTINUE

Depuis 2019, la Fédération SCOPBTP est représentée sur des sièges FFB au conseil d'administration de l'Opérateur de Compétences (Constructys). En 2020, l'OPCO Constructys a été placé sous administration provisoire. Par conséquent, la fédération n'a participé qu'à un seul conseil d'administration, en revanche de nombreuses réunions de suivi entre mandataires FFB se sont tenues et ont permis la **concrétisation de la COM (Convention d'Objectifs et de Moyens)** et l'instauration de nouveaux critères de prise en charge pour l'année 2021.

FORMATION INITIALE

Votre fédération a participé aux **10 conseils d'administration de l'organisme CCCA-BTP et aux nombreux groupes de travail** paritaires proposés par ce même organisme. Collectivement nous avons pu relancer une campagne de communication sur la **promotion des métiers** avec la participation de quelques SCOP BTP, nous avons sélectionné près de **60 projets déposés par les CFA** en réponse aux appels à projet et nous avons lancé **la première semaine de l'entreprise Coopérative BTP** au sein des CFA. Malheureusement, celle-ci a dû être décalée d'un an en raison des circonstances épidémiologiques.

OBSERVATOIRE DES MÉTIERS DU BTP

Au sein de l'Observatoire des métiers du BTP, la fédération a œuvré pour mettre au programme une étude sur la reprise d'entreprises viables économiquement par les salariés. Celle-ci sortira en début d'année 2021. Elle a participé aux 5 COPIL permettant la sortie de 4 études :

- LES PROFILS DES PRIMO-ENTRANTS DANS LE SECTEUR DU BTP ;
- LES IMPACTS DE LA PRÉFABRICATION, INDUSTRIALISATION, SUR L'ORGANISATION DES ENTREPRISES ET MÉTIERS DU BTP ;
- LE BTP EN MILIEUX RURAL & URBAIN ;
- LA FONCTION ÉTUDES DANS LES ENTREPRISES DU BÂTIMENT.



LOBBYING ET PARTENARIAT



Pour garantir la continuité de la défense des intérêts des SCOP BTP et la représentation de leurs spécificités au sein des branches, une action particulière de la fédération avait été consacrée en 2019 au développement de ses partenariats.

Plusieurs accords ont pu être conclus tant au niveau professionnel qu'interprofessionnel dans le cadre défini précisément par nos instances fédérales : **conserver l'indépendance juridique et financière de la fédération, maintenir l'ensemble de ses mandats et permettre la défense du modèle coopératif.**





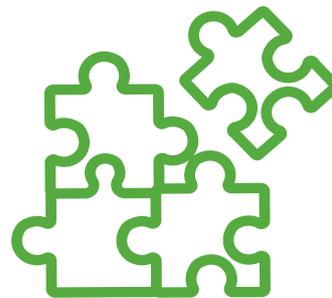
Dès 2019, une charte a été signée avec la **Confédération générale des SCOP (CGSCOP)** au siège de la Fédération SCOP BTP. Elle a pour objet de rendre plus efficient le fonctionnement commun des deux réseaux en améliorant la qualité des services rendus aux SCOP. En 2020, sa traduction concrète a pris une nouvelle dimension avec l'élaboration et la mise en œuvre d'un plan de développement des SCOP BTP visant à financer et mettre en œuvre des actions en faveur de la transmission/ reprises en SCOP spécifiquement dans les secteurs d'activités du Bâtiment et des Travaux publics. Il a pris notamment la forme d'une **campagne de communication nationale dans le magazine Le Moniteur décidée conjointement.**

2020 aura aussi été l'année de la mise en œuvre effective de **conditions d'adhésion particulières pour les SCOP « bâtiment » au sein de la Fédération Française du Bâtiment (FFB) et de la Fédération SCOP BTP** qui se traduit par le suivi des demandes de ces **« double-adhésion »** et l'entrée des SCOP dans le réseau territoriale de la FFB.

Une nouvelle étape a également été franchie avec **l'adhésion de la Fédération SCOP BTP à la Fédération Nationale des Travaux publics (FNTP)**. Effective depuis novembre 2020, elle a pour but de garantir une action toujours plus performante et de défendre conjointement les intérêts des entreprises de travaux publics quelque soit leur statut. Concrètement, toutes les SCOP ayant une activité de travaux publics et cotisant préalablement l'une des deux fédérations seront désormais **adhérentes à la FNTP, à la fédération SCOP BTP** et à leurs réseaux respectifs sans qu'aucune cotisation supplémentaire ne soit appelée.

Pour être pleinement efficient, ces différents accords de partenariat induisent une participation de la Fédération SCOP BTP au sein de la gouvernance de ces organisations. Ainsi des élus représentant de notre fédération participent aux différentes réunions des instances de nos partenaires (bureau, CA, commission spécialisées...) et des permanents dans les réunions techniques (coordination de réseau, syndicats de spécialités, comités techniques...).

DÉVELOPPEMENT DE LA MUTUALISATION



Depuis longtemps, la fédération contribue au développement de la mutualisation au profit de nos adhérents que ce soit au travers des groupes métiers (Électriciens, Réseaux, Filière Bois...) ou de l'organisation de réunion à thèmes (généralement réalisées sur les territoires) sur les sujets de la prévention-sécurité, la RSE...

Souhaitant aller plus loin et apporter de nouveaux services à ses adhérents, elle a décidé de créer un poste de chargé de mission « développement/mutualisation » également dans le but de contribuer au développement des SCOP BTP et, par voie de conséquence, de la fédération.

L'année 2020 a été marquée par la crise sanitaire du COVID. La principale tâche durant l'année a consisté à négocier et bâtir de nouveaux accords-cadres nationaux. Cependant, certains fournisseurs ont différé leurs propositions, souhaitant pouvoir faire bénéficier à leurs clients potentiels d'offres exceptionnelles et ponctuelles pour essayer de maintenir un certain niveau de volume d'affaires.

La **nécessité de mise en place d'une communication efficiente autour de ces accords auprès des adhérents** est un axe majeur afin qu'ils puissent connaître et profiter des résultats obtenus. Il a donc fallu analyser les différents canaux par lesquels ils peuvent accéder à ces offres.

La mise en ligne des offres sur le site de la fédération a été réalisée durant le 1^{er} semestre avec la mise place d'une page dédiée. Les accès sont publics pour l'offre en général mais réservés aux adhérents sur la partie conditions de l'offre.

Dans le détail, la mission « développement/mutualisation » se décompose en plusieurs missions : réunions de cadrage, échanges avec les adhérents, détections et identification des besoins, analyse des pistes de mutualisation et négociation des accords. Puis suivi de ces accords, traitement des écarts et des insatisfactions, renégociation et actualisation.



BENCHMARKING

Exploration des structures existantes type plateforme d'achats ou de mises en relation : APOGÉES, ORCAB, PME CENTRALE, AVANTAGES e-BTP, BUYCO, COOPADEV
Analyse de leurs sites, de leurs modalités de fonctionnement, de leurs coûts...

RECUEIL DES BESOINS

Réunions avec différents scop ou groupe de scop ayant déjà une expérience de mise en place d'accords-cadres (ex : STPEE, UTB...), de mutualisation des achats (SCOP RÉSEAUX, SCOP Filière BOIS) ou simplement de pistes d'expression des besoins (Chantier de Demain, STPEE, participants des groupes métiers).

COMMUNICATION

- Information sur l'avancement de la démarche via newsletters ou participation à différentes réunions (Groupe Métiers, QSE des SCOP RÉSEAUX, secrétaires généraux en régions).
- Appels téléphoniques en direct vers responsables achats de scop.
- Élaboration des différentes pages dédiées sur le site internet de la fédération : mise en avant des offres sur la page d'accueil, page dédiée aux offres, pages liées aux différentes offres, pages réservées aux adhérents bénéficiaires des différentes offres.

NÉGOCIATIONS ACCORDS-CADRES EN COURS OU MIS EN PLACE

Après les accords-cadres traités en 2019 (BATIPRIX, DEKRA, KHEOX, MPF), d'autres sont arrivés à leur terme et mis à disposition en 2020. Il s'agit notamment des partenariats avec :

- LE MONITEUR (offre partenaire pour la revue papier) ;
- BERNER (quincaillerie, boulonnerie, outillage électroportatif et à main, disques diamants, colle mastic, scellement chimique, ...). 137 adhérents ont passé des commandes, dont 29 nouveaux grâce à l'accord, générant 503 Keuros de CA ;
- PEUGEOT (véhicules automobiles). Accord concernant de nombreux modèles de véhicules. 20 adhérents ont bénéficié d'offres et 4 ont passé commande pour 200 Keuros. D'autres en ont profité pour négocier localement ;
- KILOUTOU (location matériel - réservé à ceux qui n'ont pas déjà un accord cadre) ;

D'autres ont été négociés en 2020 mais ne seront accessibles que début 2021 pour des raisons liées au COVID. Il s'agit de :

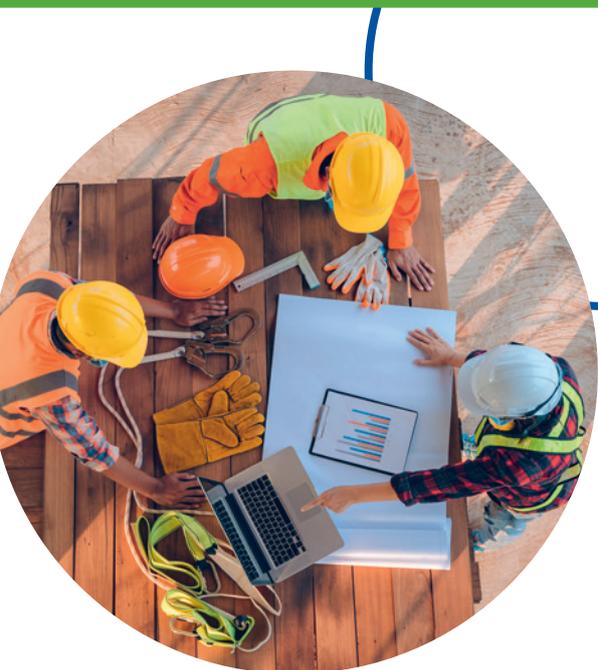
- HILTI (matériel de perçage) ;
- RENAULT TRUCKS (véhicules industriels et utilitaires).

D'autres sont en cours d'élaboration avec :

- SALTi (location de matériel de chantier, en particulier d'élévation) ;
- NORAUTO (entretien de véhicules) ;
- Groupe NOVARC (matériel électrique) ;
- CATU SICAME SEIFEL (matériel électrique).



ACCOMPAGNEMENT AU DÉVELOPPEMENT DES CAE BÂTIMENT



Depuis 2018, la Fédération s'est engagée auprès des Coopératives d'Activités et d'Emploi (CAE) spécialisées dans les métiers de l'ingénierie et du bâtiment pour favoriser leur développement, consolider leur fonctionnement et accroître la notoriété d'une organisation coopérative qui propose des solutions d'avenir, sécurisées et innovantes pour les créateurs et créatrices d'entreprises dans ces métiers.

Elles représentent une véritable alternative à la création d'entreprises individuelles et amènent à la coopération nombre de personnes qui sinon, n'auraient jamais connu l'entrepreneuriat collectif.

Ces CAE (SCOP ou SCIC) sont aujourd'hui au nombre de 24, regroupant près de 1400 entrepreneur.es et une centaine de personnes dans les équipes support. Leur objectif est de permettre aux artisans, artisanes et prestataires en ingénierie de développer leur propre activité, non en créant leur propre entreprise, mais en en partageant une et en jouissant d'un contrat de travail adapté : le CESA*.

Ils et elles bénéficient alors de tous les services et compétences mutualisés de la coopérative : accompagnement à la démarche entrepreneuriale, formation, investissement en matériel, assurances, accession aux réseaux professionnels, partages de chantiers, comptabilité et services administratifs, etc. proposés par la CAE et peuvent devenir sociétaires et membres des instances dirigeantes, ce qui fait de la CAE leur véritable entreprise.

Après avoir participé au financement des regroupements nationaux trisannuels, la fédération a créé une mission d'animation du réseau des CAE bâtiment et d'accompagnement et de développement de celles-ci.

* Contrat d'Entrepreneur.e Salarié.e Associé.e, loi sur l'ESS Juillet 2014

L'OBJECTIF EN EST :

● LA SÉCURISATION DES CAE EXISTANTES :

rencontres nationales régulières et partages de pratiques, recherches de solutions aux diverses questions rencontrées, élaboration de projets communs ;

● LA FORMATION

des entrepreneur.es et des équipes support ;

● LA COMMUNICATION ET LE LOBBYING

en faveur des CAE Bâtiment en collaboration avec la nouvelle Fédération des CAE ;

● L'ACCOMPAGNEMENT

à la création de nouvelles CAE Bâtiment.

Une des premières réalisations commune des CAE bâtiment a été d'élaborer « la charte des CAE Bâtiment » qui précise les valeurs mises en commun « Construire, Co-construire, Éco-construire ».

Un travail sur les assurances et les qualifications a été réalisé avec des rencontres avec les partenaires du métier (compagnies d'assurances et Qualibat) pour expliquer le fonctionnement des CAE et faciliter les relations avec ces organismes.

Les divers autres réflexions communes portent sur le modèle économique des CAE, les capacités de développement de chaque coopérative et la création de nouvelles CAE, les parcours de formation des entrepreneurs et le parrainage, la communication et - car c'est une pratique d'avenir de plus en plus demandée par les clients - l'accompagnement à l'auto-réhabilitation et à l'auto-construction (ARA/ACA).

QUELQUES CHIFFRES 2020 :



1400

entrepreneur.es
en fin d'année



63 Millions

Chiffre d'affaires
cumulé





FÉDÉRATION AUVERGNE RHÔNE-ALPES SCOP BTP

47 SCOP BTP
1 BET
1 Coopérative d'Artisans adhérent
10 Coopératives d'Artisans non-adhérentes



69 SCOP



930 SALARIÉS
60 apprentis



TAUX
D'ADHÉSION

La Fédération Auvergne Rhône-Alpes SCOP BTP regroupe 69 coopératives sur le territoire. 47 SCOP BTP, 1 BET et 1 Coopérative d'Artisans adhérent à la Fédération, contre 10 non-adhérentes (71 emplois), soit un taux de 83 % d'adhésion. Les SCOP BTP rassemblent 930 emplois et accueillent 60 apprentis.

ACCOMPAGNER LES ADHÉRENTS

35 DIAGNOSTICS ont été réalisés auprès des Adhérents pour collecter les bonnes pratiques sur la base des 7 piliers de la RSE.

Les SCOP BTP sont accompagnées avec des partenaires autour de 4 thèmes :

- Prévention – santé – Sécurité ;
- Métiers – BTP - Construction ;
- Gouvernance - Ressources humaines ;
- Développement durable – Énergies – Ressources.

3 groupes de SCOP BTP sont organisés pour créer des synergies et proposer des parcours personnalisés. Ils encouragent une démarche de progrès et engagent les SCOP BTP vers l'évaluation RSE. Ce sont 9 SCOP qui sont inscrites dans un Club RSE. 3 d'entre-elles se sont inscrites aux Trophées de la RSE et 1 SCOP a obtenu le prix « coup de cœur ».

La Fédération s'associe, aux côtés de l'Union Régionale, sur les projets de création-transmission-reprise et enregistre des réussites : Les adhésions des SCOP Construction Bois Alternative (2 salariés) – Arpège (2 salariés). La Fédération s'inscrit aux côtés des Fédérations BTP départementales et enregistre la double adhésion des SCOP CNE, L'Électricité, EGB 2000, Ravoire, Arpège, Carreaux Plus, Construction Bois Alternative, Germinal, Toitures Montiliennes, Royans Charpente.



« En 2020, nous avons intégré le CLUB RSE de la Fédération SCOP BTP AURA. Grâce à notre investissement dans cette démarche, nous avons participé aux trophées RSE AURA organisé par l'Association FORSE en partenariat avec l'AFNOR. En intégrant également le réseau « L'ART DE COOPÉRER DANS LA CONSTRUCTION », nous développons de jour en jour notre réseau. »

F. GONDEAU



Label délivré après une évaluation indépendante des bonnes pratiques de responsabilité sociale engagé RSE



Une série de 4 Réunions à l'occasion du second confinement. Ici Atelier 43, ARTSCOP Bois, Nama Architecture, Tremplin Bâtiment, Bati Nature, Atelier des Gambins, Intégral ING...

ANIMER ET METTRE EN RÉSEAU

129 SCOP de la Construction partagent une ambition de promouvoir un « Art de coopérer dans la Construction ».

Malgré la COVID, des réunions ont été organisées pour susciter des réflexions collectives et des projets coopératifs entre les SCOP de la Filière de la Construction : promoteurs, architectes, bureaux d'étude, bâtiment, travaux publics et paysagistes. Les SCOP et SCIC développent des contacts, partagent des projets, mènent des actions collectives. Pour certaines, ensemble, elles construisent des solutions coopératives aux donneurs d'ordre, sur leurs territoires.

REPRÉSENTER LES SCOP BTP

27 INSTANCES dans lesquelles les mandataires et représentants défendent les intérêts des adhérents et promeuvent le modèle coopératifs au sein des différents organismes professionnels de la branche du BTP.

La Fédération régionale conjugue ses actions avec l'Union régionale pour présenter les SCOP de la Construction auprès des donneurs d'ordre publics et privés.





FÉDÉRATION NOUVELLE AQUITAINE SCOP BTP



72 SCOP
/78 (92,3 % d'adhésion)



1918 SALARIÉS
84 apprentis



19 MANDATS

Au 31 décembre 2020, la Fédération des SCOP BTP de Nouvelle-Aquitaine comptait 72 SCOP BTP adhérentes sur les 78 du territoire, soit un taux d'adhésion de 92,3% des entreprises, pour 1918 salariés (soit un taux de 98,4%) et 84 apprentis. 19 mandats néo-aquitains sont détenus par des coopérateurs de la Fédération Nouvelle-Aquitaine des SCOP BTP.



ACCOMPAGNER LES ENTREPRISES

Dans le cadre des missions qui lui sont attribuées, la fédération régionale s'est efforcée à **conseiller, appuyer et assister** les SCOP BTP relevant de son périmètre géographique, sur des questions techniques et professionnelles propres au secteur. Plus que jamais, durant cette période de crise sanitaire, les équipes de la fédération ont voulu **maintenir le lien avec les adhérents**, afin que les coopérateurs et coopératrices comprennent qu'ils n'étaient pas seuls. De nombreuses interrogations sont apparues durant cette période, tant sur les **congés payés**, que le **chômage partiel** et évidemment sur le thème de la **santé et sécurité au travail**. Enfin, d'après le CRM

fédéral Néoma, sur l'année 2020, sur les 917 points abordés entre les SCOP BTP du territoire et la fédération (tant à l'échelon national que régional), 37% portaient sur le **droit social** et 13% étaient relatifs à la **prévention / sécurité**.



ANIMER LE RÉSEAU DES ADHÉRENTS

Le 22 janvier, la Fédération régionale allait **au-devant des étudiants**, à l'occasion des « **3^e rencontres du BTP** » qui se sont tenues au **département Génie Civil – Construction Durable de l'IUT de La Rochelle**.

Dans le cadre de l'accord régional de développement des emplois et des compétences, la Fédération Régionale SCOP BTP a mis en place un **parcours de formation sur le BIM (Building Information Modeling)**. Ce parcours, intitulé « référent numérique », d'une durée de 5 jours, s'est déroulé sur les mois de janvier et février 2020, à Limoges et a été intégralement financé par l'État, la région Nouvelle-Aquitaine, Constructys et la Fédération Régionale SCOP BTP.

La Fédération Nouvelle-Aquitaine s'est également adaptée à la situation sanitaire en mettant en place pas moins de **14 visioconférences sur le guide de**

préconisations de l'OPPBTB, la gestion de la trésorerie, les surcoûts liés à la COVID, les référents COVID en entreprises, les subventions de la CARSAT, la RSE, le statut du dirigeant et les contrats (fournisseurs, cotraitance, sous-traitance). Ces réunions virtuelles ont réuni plus d'une centaine de coopérateurs. La Fédération Aquitaine des SCOP BTP a continué d'assurer son rôle d'acteur de la politique de branche locale, n'hésitant pas notamment à suspendre durant plusieurs mois ses mandats à BTP CFA Aquitaine, afin de montrer son désaccord quant à l'impasse à laquelle fait face la branche sur la **mise en place d'un BTP CFA Nouvelle-Aquitaine**.

Il est également important de mettre l'accent sur le fait que la vice-présidence de l'OPPBTB Nouvelle-Aquitaine est détenue, depuis le 6 décembre 2020, par Nicolas Daugreilh de la SCOP ROA.

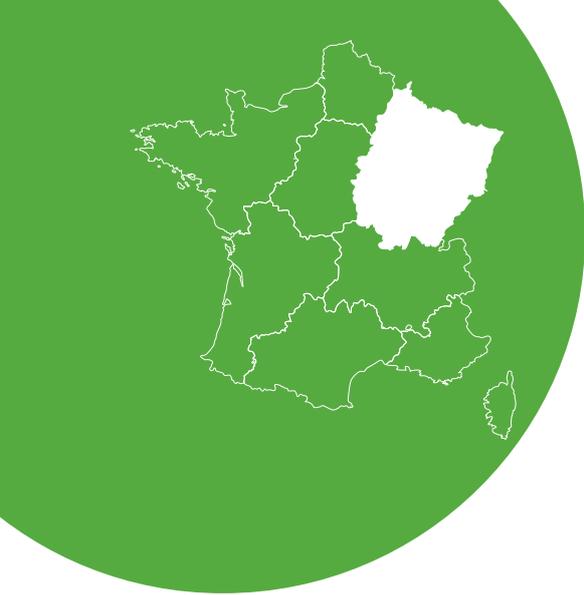
REPRÉSENTER LES SCOP BTP EN RÉGION

La Fédération Régionale des SCOP BTP continue d'assurer son rôle d'acteur politique local de la branche grâce à la vingtaine de mandats qu'elle occupe, dont celui de la **vice-Présidence de l'OPPBTB Nouvelle-Aquitaine et de celui la présidence de BTP CFA Limousin**. A noter également que la Fédération Nouvelle-Aquitaine SCOP BTP a signé une charte partenariale régionale de bonnes pratiques pour la gestion des chantiers en situation de crise sanitaire liée au COVID-19. Les représentants des entreprises (SCOP BTP, FFB, CAPEB, FRTP, CNATP), de la maîtrise d'ouvrage (Conseil Régional, Union régionale HLM, LCA-FFB) et de la maîtrise d'œuvre (Ordre des architectes,

SYNTEC, CINOV, UNTEC, ARIA, UNGE) se sont ainsi accordés à proposer aux différents acteurs régionaux du logement une Charte des bonnes pratiques.

Enfin, sur le plan interne, l'année 2020 s'est achevée par la tenue des assemblées générales des **trois anciennes fédérations régionales qui ont acté leurs dissolutions et leur absorption par la Fédération Nouvelle-Aquitaine SCOP BTP**, à compter du 1^{er} janvier 2021.





FÉDÉRATION EST SCOP BTP



31 SCOP
/51 (61 % d'adhésion)



415 SALARIÉS
/954 soit 43,5 %



31 MANDATS

Évolution des effectifs au sein des adhérents : Conforme à n-1 soit + 2 personnes. Même si nous avons suscité l'adhésion de 2 nouvelles coopératives Menuiserie DHIVERT en Saône et Loire (8 salariés) et Denis Martin Electricité en Meurthe et Moselle (11 salariés), cette hausse est contrebalancée par la fermeture de 2 coopératives sur notre territoire. Ces entreprises étaient déjà en difficulté avant la **COVID 19**.

Fin 2020 : SCHERBERICH Monuments historiques situé dans le Haut-Rhin (24 salariés) a signé un bulletin d'adhésion à compter du 1er janvier 2021.

ACCOMPAGNER LES ENTREPRISES

Proche de nos adhérents durant la crise sanitaire nous les avons contactés régulièrement afin de préserver, de maintenir le lien et de les accompagner au quotidien. Suite à la pandémie, les sources d'inquiétude et facteurs d'incertitude ont été nombreux et, très logiquement, ils ont affecté les coopératives.

Nous avons été à l'écoute de nos SCOP afin d'identifier leurs problèmes, de les analyser pour mieux les comprendre et les aider à les résoudre.

Nous les avons accompagnés dans divers domaines en fonction de leurs besoins :

● **Prévention-Santé-sécurité :**

Information sur les protocoles sanitaires en vigueur, Masques de protection FFP2 et Masques chirurgicaux

● **Formation :**

Identification des besoins et recherche de l'organisme adapté et habilité

● **Recrutement :**

- D'un salarié : Analyse du poste et du profil à recruter, rédaction de l'offre, diffusion de l'offre aux partenaires, pré sélection des candidats sur CV, recherche des aides possibles, suivi de l'intégration...
- D'un alternant

ANIMER LE RÉSEAU DES ADHÉRENTS

Proche de nos adhérents, nous avons eu à cœur de proposer divers rendez-vous digitaux tout au long de l'année.

Suite à la Parution du guide des préconisations de sécurité sanitaire des activités de la construction en période d'épidémie de Covid 19, la Fédération Est a organisé en partenariat avec l'OPPBTP Grand Est plusieurs décryptages de ce support et de son évolution.

En partenariat avec l'UR BFC et avec le concours la SCOP Synapse Consultants basée à Strasbourg nous avons proposé deux rencontres :

- Manager les équipes dans un univers post-traumatique,
- Comprendre les modifications du Droit du travail.

En partenariat avec les autres Fédérations Régionales nous avons proposé différents webinaires :

- La faute inexcusable de l'employeur liée ou non au Covid-19 animé par la SMA BTP ;
- Maîtriser le seuil de rentabilité et les coûts de revient, avec l'impact du Covid-19.

Grâce et avec l'expertise de notre service juridique Droit Social et Technique :

- « La gestion des contrat » : Comment gérer les contrats avec vos fournisseurs, clients, sous-traitants et co-traitants ?
- « Le statut du dirigeant d'une SCOP » : quels en sont les enjeux ?
- « La réception des chantiers » : Comment gérer les litiges et les risques assurantiels ?

Avec le confinement ces ateliers ont favorisé les échanges et les débats et ont permis aux coopératives de se retrouver virtuellement.

REPRÉSENTER LES SCOP BTP EN RÉGION

La fédération Est constitue le porte-parole des SCOP BTP. A ce titre, ses élus, à travers l'exercice de mandats régionaux représentent le mouvement coopératif au sein de nombreuses instances de concertation. Ils y font entendre la voix des SCOP et ils défendent leurs intérêts à travers

31 mandats dans diverses instances telles que BTP CFA, ARIQ BFC, Commission paritaire Emploi Formation Grand Est et BFC, OPPBTP, PROBTP, Commission salariale.

Un travail de promotion du statut coopératif en collaboration avec les UR devait être initié dans le réseau des FFB. Cependant avec la COVID les actions de promotion ont été reportées.





FÉDÉRATION ILE DE FRANCE SCOP BTP



39 SCOP
/44



2054 SALARIÉS
/2134



47 MANDATS
20 ORGANISMES



Une année 2020 totalement inédite pour la Fédération SCOP BTP Ile-de-France Centre ; 2 mois de confinement total et le départ des 2 permanents fin 2019 et début 2020. La Fédération SCOP BTP Ile-de-France Centre a pu compter sur son président, Jean-Marie KERHERNO, qui a endossé le rôle de secrétaire général et sur Nadège Hérisson, secrétaire générale de la Fédération SCOP BTP Nord, qui ont accompagné les adhérents pendant cette période.

Une équipe pour recruter le nouveau secrétaire général a été constituée autour du président. Le 14 septembre 2020, le nouveau secrétaire général prenait ses fonctions.

SOLIDARITÉ

L'appui de la Fédération SCOP BTP Nord pendant la période de confinement a permis de contacter chaque adhérent de la Fédération Ile-de-France Centre au moins 2 fois pour un suivi de sa situation.

PROXIMITÉ

Plus de 20 visioconférences ont été organisées permettant de maintenir le lien avec le réseau et en offrant aux SCOP la possibilité de se rencontrer et d'échanger.

SERVICE

Nos services Juridique et Technique ont été sollicités 229 fois par les adhérents de la Fédération Ile-de-France Centre. 56% des sollicitations (soit 129), ont été concentrées sur les 2 périodes de confinement.

ACCOMPAGNER LES ENTREPRISES

DÉPLOIEMENT D'UNE OFFRE DE VISIOCONFÉRENCES AUTOUR DE THÉMATIQUES CLÉS :

Plus de 20 visioconférences ont été organisées tout au long de l'année 2020 avec un taux de participation moyen de 25% des Scop adhérentes.

Ci-dessous quelques exemples de thèmes abordés avec nos partenaires :

OPPBTP

- Questions & Réponses Covid-19 avec OPPBTP
- Préparer mon chantier avec OPPBTP

PROBTP GROUPE

- Quels accompagnements dans un contexte de Covid-19 avec PROBTP

SMA

- Faute inexcusable de l'employeur en période de crise sanitaire avec SMABTP
- Covid-19 et assurances avec SMABTP

Ainsi, ce niveau de participation nous incite à développer cette offre de visioconférence qui constitue un véritable outil d'accompagnement, de conseil et de formation à distance permettant au plus grand nombre de SCOP d'accéder à des services à forte valeur ajoutée.

INTENSIFICATION DE LA COOPÉRATION AVEC L'UNION RÉGIONALE DES SCOP ILE-DE-FRANCE CENTRE : Plus de synergie grâce à des liens renforcés

A partir d'octobre 2020, la coopération entre l'Union Régionale des SCOP Ile-de-France Centre et la Fédération SCOP BTP Ile-de-France Centre a été intensifiée. Les objectifs de cette collaboration renforcée sont une meilleure connaissance mutuelle, des actions coordonnées et la délivrance de services de qualité aux Scop BTP existantes, à celles en phase de création, de transmission et en reprise.



ANIMER LE RÉSEAU DES ADHÉRENTS



LA RSE AU CŒUR DE L'ACTION DE LA FÉDÉRATION ILE-DE-FRANCE CENTRE

Fin 2020 la Fédération comptait 20 SCOP engagées dans la démarche RSE. C'est la preuve de l'appétence des SCOP pour ce sujet. La Fédération Ile-de-France Centre réaffirme sa volonté d'accompagner tous ses adhérents qui souhaitent s'engager dans une démarche RSE.

2 CLUB RSE SCOP BTP ORGANISÉS EN 2020 :

● CLUB RSE JUIN 2020 :

des échanges riches qui ont principalement porté sur la question de la RSE en contexte de crise et comment elle permet de mieux appréhender ce type de situation et les effets sur l'ensemble du corps social.



● CLUB RSE NOVEMBRE 2020 :

Ça été l'occasion pour chaque SCOP participante de revenir sur ce qu'il s'est passé et de partager ses pratiques en matière d'actions RSE réalisées et d'en envisager de nouvelles. Nous avons également eu l'intervention de Mme Hélène Leriche de l'OREE qui nous a présenté le thème RSE « Comment mieux intégrer la biodiversité dans son entreprise ? ».

REPRÉSENTER LES SCOP BTP

Le président de la Fédération SCOP BTP Ile-de-France Centre a honoré tous les engagements en participant aux commissions et réunions organisées par nos partenaires : FFB, FRTP, CERC, CREF, CPREF.

FOCUS SUR LE COMITÉ DE LIAISON D'OCTOBRE 2020 AVEC VALÉRIE PÉCRESSE, PRÉSIDENTE DE RÉGION.

Instance unique qui n'existe qu'en Ile-de-France où se réunissent les 3 principales organisations professionnelles de la branche (Fédération SCOP BTP Ile-de-France Centre, les 3 FFB - Grand Paris, Ile-de-France et Seine et Marne et la FRTP) pour traiter de sujets communs et coordonner nos actions.

Lors de ce comité de liaison, nous avons échangé avec Valérie Péresse, présidente de région, sur les mesures du plan de relance régional et l'urgence de leur mise en œuvre qui constitue un élément essentiel pour la survie des entreprises du BTP.





FÉDÉRATION NORD SCOP BTP



31 SCOP
/37



992 SALARIÉS



25 MANDATS

25% des SCOP sont représentées au sein du Conseil d'Administration

ACCOMPAGNER LES ENTREPRISES

2020 a été une année particulière en bien des sens. Les SCOP ont été confrontées à des situations inédites, et la Fédération Nord des SCOP Btp a su être présente pour apporter des solutions pragmatiques à ses adhérents à partir de mi-mars, confrontés à la crise sanitaire.

Malgré tout, en 2020, près de 60 visites physiques ont eu lieu et elle a répondu à près de 400 appels téléphoniques. Les questions ont principalement porté sur la **mise en place de nouveaux modes de travail**, mais la Fédération a également apporté des solutions en termes de **formation, succession, prévention des risques et autres interrogations techniques ou juridiques**.

Forte d'un réseau très développé avec l'ensemble des partenaires de la branche et également dans le cadre de son nouveau **partenariat avec la FFB**, la Fédération nord des SCOP Btp a pu apporter sur un réel soutien aux coopératives.

Pendant la période du premier confinement, les coopératives ont reçu, a minima, chacune, deux appels téléphoniques par semaine.

Les dirigeants ont été très reconnaissants car ils ont pu sentir la Fédération à leurs côtés, et bien que certaines questions n'eurent pas de réponses immédiates, ils ont pu mesurer l'importance d'avoir un partenaire à leur côté.

ANIMER LE RÉSEAU DES ADHÉRENTS

2020 était l'année de l'innovation.

Dès le mois de janvier, la Fédération Nord des SCOP BTP a proposé à ses adhérents un cycle de 11 réunions, une chaque mois, sur toutes les phases d'un chantier, de sa commercialisation à l'accompagnement après sa réception, avec les phases de mises en place, de management des hommes, etc. Ces réunions, à la fois en **présentiel** et en **visioconférence**, se voulaient également ouvertes aux conducteurs de travaux et chargés d'affaires.

Dès mi-mars, la crise sanitaire a bouleversé cela. Ce travail initié en amont a permis de proposer quasi immédiatement des **webinaires** à ses adhérents, sur des thématiques très opérationnelles telles que **la préparation d'un chantier avec la Covid, le management des hommes et la reprise après une période de confinement, ou encore des ateliers de gestion sur les surcoûts liés à la Covid**. Vingt-cinq visioconférences ont ainsi été proposées sur l'année.

Et bien évidemment, tous les événements en présentiel, tel Nordbat, ont été annulés.

REPRÉSENTER LES SCOP BTP EN RÉGION

La Fédération, forte de ses mandataires, a poursuivi le travail de la branche, tout en défendant l'intérêt de ses adhérents, dans les différentes structures paritaires, Qualibat, la SMABTP, les cellules économiques régionales et, est également associée aux clusters Bâtiment Durable régionaux dont **les missions principales sont la montée en compétences des professionnels, l'accompagnement de l'évaluation des politiques publics** et un travail sur des **thématiques de qualité et de performance environnementale, énergétique et sanitaire du cadre (de vie) bâti**.

Pendant la période du premier confinement, elle a été très sollicitée par les différentes préfectures de son territoire, les DREAL... partageant toutes les problématiques auxquelles étaient confrontées les entreprises du BTP et **réfléchissant à un retour au travail progressif tout en sécurisant la santé des salariés**.

Depuis septembre, la Fédération a repris ses travaux, plus classiques de représentations, notamment, dans la poursuite de la **mise en œuvre des contrats de branche en régions Grand Est et Hauts-de-France sur la formation ou l'attractivité des métiers**.





FÉDÉRATION OUEST SCOP BTP



150 SCOP

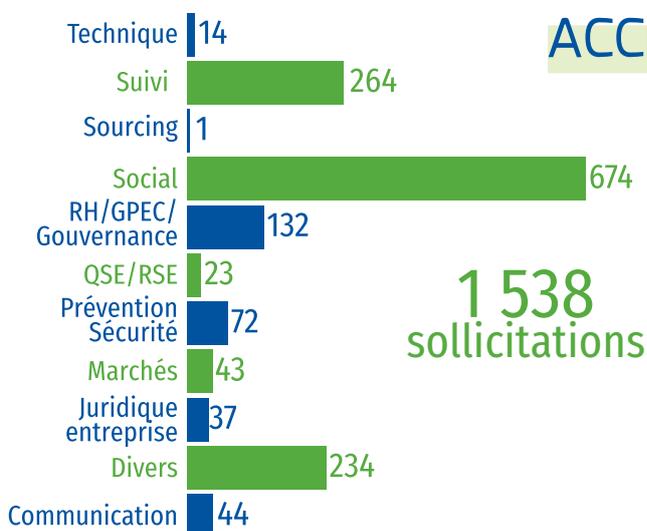


3500 EMPLOIS

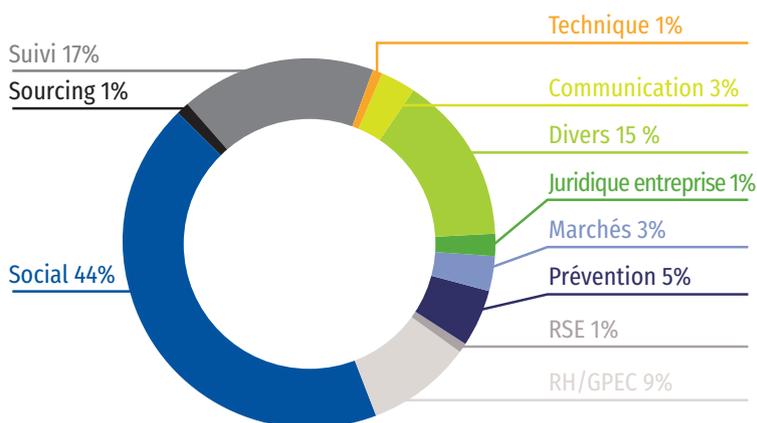


50 MANDATS

La Fédération Ouest des SCOP BTP intervient sur les régions Normandie, Bretagne et Pays de la Loire.



1 538 sollicitations



ACCOMPAGNER & CONSEILLER

● GESTION VIA DES ATELIERS ET FORMATIONS TABLEAUX DE BORD 27 PARTICIPANTS ET 20 SCOP

- 4 VISIOS Trésorerie 33 participants et 25 SCOP
- 4 VISIOS Impacts et surcoûts des mesures COVID-19 19 participants et 15 SCOP

● GUIDE DE L'OPBTP POUR LA REPRISE DES ACTIVITÉS ET RÉFÉRENT COVID-19

- 5 VISIOS sur le guide 37 participants et 28 SCOP
- 3 VISIOS référent COVID-19 28 participants et 6 SCOP
- 2 VISIOS sur modop. & PPSPS 13 SCOP

ANIMER LE RÉSEAU DES ADHÉRENTS



• ACTIVITÉ OCT. 2019 / NOV. 2020 AXÉE SUR LE SERVICE À L'ADHÉRENT ET NOTAMMENT LES ACTIONS COLLECTIVES SUIVANTES :

PRÉVENTION DES RISQUES VIA LE PARTENARIAT OPPBTP

- ◆ DU / Livret d'accueil / modop. Et PPSPS
- ◆ Gestion via des formations tableaux de bord à Landerneau, Auray, Guingamp et Lisieux
- ◆ RSE avec notamment

7 diagnostics SIMPLY RSE + 2 programmés

OPPBTP

• FOCUS PLAN DE DÉVELOPPEMENT

Yannick ECOBICHON Vice-Président Bretagne et référent Plan de Développement rappelle ici les enjeux et les modalités de ce plan.

OBJECTIF NATIONAL :

Créer 100 SCOP BTP durant la mandature soit 2 000 emplois

MOYENS :

Partenariat UR / partenariat réseau FFB

- Organiser la prospection et les partenariats
- Recrutements de Joanne (mars 2019) et Louis (le 2 juin 2020)

BILAN OCT. 2019 / NOV. 2020 :

3 SCOP
et 31 salariés

DEPUIS FIN 2017 :

28 nouvelles SCOP
et 264 salariés

REPRÉSENTER LES SCOP BTP EN RÉGION

- Le Conseil d'administration s'est réuni les 20 janvier, 8 juillet et 29 septembre 2020 ainsi qu'en mode distanciel lors de la période mars-avril-mai.

- 2 visios filière construction en SCOP a permis de réunir une 20taine de participants les 22 et 23 juin 2020.

- Sans oublier, les réunions habituelles avec les différents organismes de la branche du BTP (CPREF, CERC, CFA, CONSTRUCTYS,...) ainsi que de nombreux contacts avec les FFB départementales pour proposer la double-adhésion aux réseaux SCOP BTP et FFB.

- 28/01/20 Séminaire FFB sur la transmission en SCOP à Paris



- 05/02/20 Olympiade des métiers à Saint Briec



- 13/02/20 Rencontre de la commande publique à Brest



- 14/02/20 Commission salaire en Normandie à Caen



- 10/03/20 COPIL Ouest OPPBTP/SCOP BTP à Nantes



- 25/09/20 Inauguration des locaux de Tremblay SCOP à Guenrouet



- 25/09/20 AG de la COMEC à Chollet





FÉDÉRATION PACA & CORSE SCOP BTP



46 SCOP
/57 (80,70% d'adhésion)



432 SALARIÉS
/479 (90,19% d'adhésion)



19 MANDATS

- Nombre de SCOP par taille :
42 SCOP de moins de 10 salariés
15 SCOP d'au moins 10 salariés
- Nombre de SCOP TP / Nombre de SCOP Bâtiment :
2 SCOP de Travaux Publics / 55 SCOP du Bâtiment (dont 1 BET)
- Nombre de SCOP en cours de prospection : 11

ACCOMPAGNER LES ENTREPRISES

2020 a été, à plus d'un titre, une année atypique, où de nombreux domaines ont été impactés : l'économie et l'activité des entreprises, ainsi que les liens sociaux, l'environnement et les conditions de travail, n'ont pas été épargnés par la crise sanitaire.

Dans ce contexte particulier, la Fédération PACA & Corse des **SCOP BTP a mis au premier plan sa mission d'accompagnement**, notamment au cours du tout premier confinement. Toutes les Coopératives de la région, qu'elles soient ou non adhérentes, ont ainsi été **soutenues, quotidiennement**, par les services de la Fédération. Cet accompagnement s'est tout d'abord traduit par le relais hebdomadaire, voire quotidien, des informations indispensables aux Coopératives (activité partielle, attitude à adopter en cas de cas de COVID au sein de l'entreprise, salariés ayant des enfants mineurs à charge, etc.). La secrétaire générale a de plus assuré un **suivi téléphonique individualisé régulier**, en partenariat

avec l'Union régionale, des SCOP BTP de PACA & Corse. Elle a également maintenu le lien entre les Coopératives et les différents services (juridique et social) et partenaires de la branche (Caisse des congés payés, OPPBTP, FRB et FBTP, etc.). **Des ateliers sur des sujets dédiés à la crise sanitaire ont par ailleurs été proposés, en visioconférence** ; ceux-ci ont été organisés et animés avec différents partenaires (OPPBT PACAC) et prestataires extérieurs (Ronan MICHEL).

Outre le conseil juridique apporté en droit social aux SCOP BTP de la région, la secrétaire générale a remplacé la Directrice des Affaires sociales de la Fédération pendant trois semaines au cours de cette même période. Ce soutien a permis

de **maintenir la qualité et la réactivité du service assuré en droit social** tout au long de l'absence de la Directrice, et pour l'ensemble des SCOP BTP du territoire national.

Il convient enfin de souligner qu'une fois la première période de confinement passée, les SCOP BTP n'ont que très peu sollicité la Fédération régionale, la reprise d'activité et le rattrapage du retard accumulé étant leur priorité première.



ANIMER LE RÉSEAU DES ADHÉRENTS

La crise sanitaire a été très peu propice à l'animation « traditionnelle » du réseau. Néanmoins, la visioconférence a permis de maintenir un lien entre la Fédération et ses adhérents. **Une dizaine d'ateliers ont ainsi été organisés et co-organisés** (en particulier avec la Fédération Sud-Ouest) dans la région tout au long de l'année, pour la très grande majorité portant sur des **sujets en lien avec le COVID-19**.

De plus, une réunion des SCOP BTP de PACA & Corse a pu se tenir en présentiel le **25 septembre 2020**, afin de mener une **réflexion collective sur les orientations futures de la Fédération régionale**. Une dizaine de Coopératives a participé à cette rencontre.

REPRÉSENTER LES SCOP BTP EN RÉGION

La mission de représentation de la Fédération régionale a également été perturbée en 2020, en raison de la crise sanitaire d'une part, et des conséquences de la perte de représentativité d'autre part.

Afin de maintenir la présence des SCOP dans la branche du BTP en PACA & Corse, la Fédération régionale a veillé à maintenir de bonnes relations avec la Fédération régionale du Bâtiment (FRB), ainsi qu'avec les Fédérations départementales du BTP (FBTP). Ainsi, **plusieurs SCOP ont été démarchés communément par la secrétaire générale et les développeurs des FBTP, ce qui a entraîné des doubles adhésions**. De plus, le Président et

la secrétaire générale ont initié la **rencontre des Présidents et secrétaires généraux de la FRB et de chaque FBTP**. Enfin, la **mise en relation des FBTP et de l'Union régionale** a également constitué un point important de 2020, en particuliers dans les Bouches-du-Rhône et les Alpes Maritimes.





FÉDÉRATION SUD-OUEST SCOP BTP



70 SCOP



1 100 SALARIÉS

51 apprentis (+ 24% /2019)
66 intérimaires (- 50% /2019).



32 MANDATS

L'année 2020 restera une date qui marquera ce début de 21^e siècle. La crise sanitaire impacte fortement nos coopératives du BTP, et de façon générale, le fonctionnement de toutes nos structures. Elle nous oblige tous à nous réinventer

La Fédération Sud-Ouest SCOP BTP a donc renforcé ses missions d'accompagnement auprès des SCOP BTP d'Occitanie, notamment avec les Partenaires de Branche.

ACCOMPAGNER LES ENTREPRISES

Pendant la période de confinement du 16 mars au 11 mai 2020, la Secrétaire Générale a été en soutien quotidien auprès des Adhérents. Tant dans la mise en place de l'Activité Partielle, du télé travail, la recherche de masques, que l'appui pour adapter son activité, ses équipes, aux nouvelles conditions de travail qui s'imposaient à tous.

- Accompagner les dirigeants dans le pilotage de leur politique de prévention, pour s'adapter aux évolutions réglementaires consécutives à la crise sanitaire 2020 et plus largement :
 - Proposer aux dirigeants avec la **DAS** et la **DAJT** de la Fédération SCOP BTP, le Cabinet **PRAGMAGEST**, en partenariat avec les Fédérations **EST** et **PACAC**, des réunions en Visio sur l'**impact des surcoûts liés au COVID**, gestion trésorerie en intégrant le recours potentiel au **PGE**, le statut du Dirigeant de SCOP BTP, la gestion des contrats, la réception de chantier...
- 4 ateliers en Visio organisés avec l'OPPBTB entre le 10 avril et le 8 juin ;** les 3 premiers portaient sur le **guide de préconisations sanitaires**, et le dernier, sur la **MAJ du DUER**,



La Secrétaire Générale a, dès le début du confinement, mis en place un suivi téléphonique régulier et individualisé de chacune des SCOP du territoire, et assuré, tout d'abord au quotidien, et ensuite de façon hebdomadaire, le relais des informations réglementaires, indispensables aux Coopératives pour traverser cette période de turbulences.

SUR LE THÈME DE LA RSE EN 2020, DONT CETTE CRISE SANITAIRE N'A FAIT QU'AMPLIFIER L'INTÉRÊT DE CETTE DÉMARCHE :

- Contribution, aux côtés des autres Fédérations Régionales, à la mise à jour de la **version 2020** du **Guide RSE des SCOP BTP**,
- Animation d'**ateliers** en direction des autres Fédérations Régionales **par Emma LOUBIOU**, en contrat de professionnalisation, notamment sur : **la RSE en 2020, le Label RSE SCOP BTP**,
- Élaboration d'un **Observatoire RSE** SCOP BTP Occitanie par **Emma LOUBIOU**, reprenant les principaux **indicateurs** économiques, sociaux et environnementaux **de 2017 à 2019**,

- Élaboration d'un Guide « **Les SCOP BTP, des entreprises engagées dans une démarche responsable - RSE 2020** » présentant les Bonnes Pratiques des SCOP BTP Sud Ouest, et mettant l'accent sur leur adaptation aux nouvelles contraintes imposées par le COVID-19,
- **6 réunions du Club RSE SCOP BTP Occitanie** ont été maintenues sur toutes l'année 2020 (en présentiel pour celle du **6 février**), et ensuite en visio du mois de mai au mois de décembre,
- **2 SCOP, AHJ et EGA**, ont été évaluées par **l'AFNOR** en 2020, et présenteront leur candidature pour l'obtention du **Label RSE SCOP BTP** lors du Comité de **Labellisation d'avril 2021**.



Label délivré après une évaluation indépendante des bonnes pratiques de responsabilité sociale engagée RSE



ANIMER LE RÉSEAU DES ADHÉRENTS

REPRÉSENTER LES SCOP BTP EN RÉGION

La Fédération Sud Ouest SCOP BTP a maintenu la « **journée SCOP BTP** » **3^e édition** sous la forme de 3 visios, entre le 14 octobre et le 6 novembre, co-animées par **SMA BTP, l'OPPBTB, le Crédit Coop et PRO BTP**.

La mission de représentation de la Fédération régionale a également été perturbée en 2020, en raison de la crise sanitaire d'une part, et des conséquences de la perte de représentativité d'autre part.

Afin de concrétiser le rapprochement avec la FFB pour les SCOP du Bâtiment de notre territoire, le Président et la Secrétaire Générale ont proposé quelques rencontres aux Présidents et secrétaires généraux des Fédérations Départementales. Cela a pu se faire avec les **FBTP09, FBTP31, et FBTP81 entre juillet et septembre**. Les rencontres avec les 10 autres fédérations départementales restent à organiser.

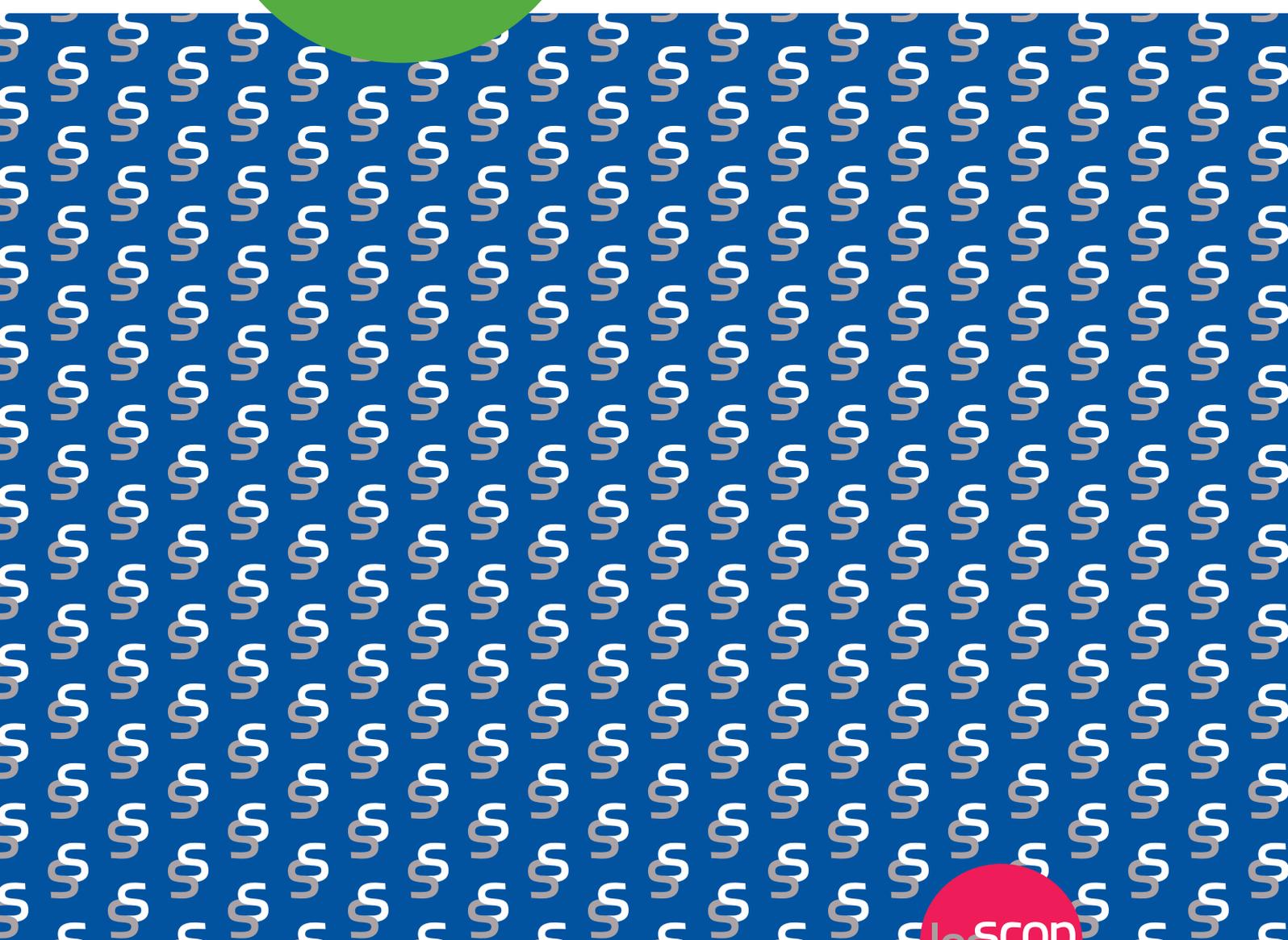
Les **32 mandats** de la Fédération Régionale dans les Instances Paritaires ont pu être assurés par les **15 Administrateurs** de la Fédération Régionale, sous le format « visio » dans la plupart des cas.





Fédération SCOP BTP
64 bis rue de Monceau
75008 PARIS

www.scopbtp.org



Suivez-nous sur les réseaux sociaux !   

Rédaction :
SCOP BTP

Conception et mise en page :
Damedecarreau.fr

Crédits photos :
SCOP BTP - Freepik